

infospaces

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 31
janvier 1977, 6^{me} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Boulevard Aristide Briand, 26
1070 Bruxelles • tél. : 02 523.60.13

Président :

Michel Bougard

Secrétaire général :

Lucien Clerebaut

Trésorier :

Christian Lonchay

Comité de rédaction :

Michel Bougard, rédacteur en chef

Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :

M. Cloet & C" à Bruxelles

Editeur responsable :

Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial	2
L'étrange triangle des Bermudes (5)	6
La vérité sur la machine Dean	12
Phénomènes astronomiques importants en 1977	16
L'aventure cosmique de l'humanité (S)	19
Le dossier photo d'inforespace	22
Atterrissage et trace à Delphos	27
Nos enquêtes	37
Nouvelles internationales	39
On nous écrit ...	43

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editorial

Dans le numéro 29 d'Inforespace, en ces mêmes pages, vous lisiez un éditorial consacré à quelques réflexions que les journées d'information publique sur les OVNI de Poitiers nous avaient inspirées. Nous y évoquions une certaine amertume née des relations entre les groupements privés et les scientifiques. Nous y proposons aussi des formules nouvelles pour que ces rapports soient ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire qu'ils associent à la fois la confiance mutuelle et le respect de la méthode scientifique.

Cet éditorial nous a valu un abondant courrier, et il nous paraît aujourd'hui essentiel d'apporter quelques précisions sur ce texte et les idées avancées.

Tout d'abord, il est clair que nous ne nous prenons pas pour le « nombril du monde ». Nous serons les derniers à répéter que la SOBEPS est « meilleure » que tel ou tel autre groupement. Nous ne voulons pas être ces rois de carnaval qui se couronnent eux-mêmes. Il n'est donc pas question de nous faire une gloire des mérites que certains ont bien voulu nous reconnaître. Nous sommes fiers qu'on ait ainsi remarqué nos actions, et nous estimons que les compliments sont souvent mérités, mais nous avons garde d'utiliser bien maladroitement des lauriers qui ne seraient qu'imaginaires. Nous avons, il est vrai, une politique de travail très stricte. Cette méthode scientifique que nous invoquons sans cesse, nous voulons qu'elle soit présente dans chacune de nos activités. Ainsi, pour être plus précis, nous estimons qu'elle doit être adoptée dans un domaine où peu de personnes l'utilisent aujourd'hui : la collecte des témoignages.

Si cette collecte a lieu à tort et à travers, sans contrôle approfondi, comment voulez-vous mener à bien des études scientifiques sur les caractéristiques révélées par les témoignages. On ne construit pas un immeuble de dix étages sur des pilotis en bois d'allumette. Nous avons toujours voulu que les enquêtes menées par la SOBEPS soient aussi rigoureuses que possible. C'est pourquoi, il faut que vous attendiez près de deux ans avant que le rapport d'une observation soit publié dans notre revue. C'est long certes, et certains lecteurs le regrettent, mais c'est pourtant un délai minimal pour que toutes les vérifications soient faites, que des contre-enquêtes soient menées, que toutes les explications « naturelles » aient pu être envisagées. En un mot, pour que nous soyons (presque) certains qu'il s'agisse littéralement d'un OVNI. Les autres groupements procèdent-ils toujours ainsi ? Nous pensons que la plupart ne le font pas. En tout cas pas d'une manière systématique. Et nous croyons que, scientifiquement, cela est regrettable et explique, en partie, le discrédit actuel des groupements privés.

En ce qui concerne plus précisément nos rapports avec la communauté scientifique, l'éditorial de ce numéro 29 a pu là-aussi laisser planer un doute qu'il convient de lever. Quand nous évoquions la « totale confusion des compétences » au niveau de la recherche sur les OVNI, nous reprenions là une idée de Michel Carrouges, et elle concernait l'ufologie en général et non pas uniquement bien sûr l'assemblée de Poitiers. Autant il nous paraît anormal de voir des sociologues ou médecins dénaturer le phénomène OVNI en ne se préoccupant que des témoins, autant il nous paraît anormal de voir des physiciens ou des astronomes refuser toute orientation des recherches dans les domaines des sciences humaines. Quand nous évoquions la confusion des compétences, c'était pour le psychiatre qui refuse une certaine évidence physique des OVNI et pour l'astronome qui nie l'action de ceux-ci sur le témoin rapproché. Il est évident que les scientifiques présents à Poitiers ne sont pas à ranger dans cette catégorie. Pour ne citer qu'un exemple, il suffit de rappeler les travaux que Pierre Guérin, astronome, a entrepris en ce qui concerne les implications psychologiques sur les témoins de certaines observations rapprochées.

Mais il faut quand même reconnaître que les scientifiques qui s'occupent aujourd'hui du phénomène ne sont quasiment que des physiciens ou des astronomes. Cela n'est qu'une situation de fait, indépendante d'ailleurs de la bonne volonté de ces chercheurs. Et quand nous utilisons le terme « privilège » à ce propos, nous entendons par là un « avantage de fait » et nous n'accusons nullement ces scientifiques d'entretenir une exclusive contre des représentants d'autres disciplines. Cela n'empêche pas la situation de fait actuelle contre laquelle nous devons réagir. Nous devons donc à tout prix chercher à ouvrir des voies de recherche dans d'autres domaines que la physique ou l'astronomie.

Le problème des OVNI, encore une fois, met en évidence des phénomènes que seuls des médecins, des sociologues ou des psychologues sont en mesure d'étudier de manière approfondie. Et si de tels spécialistes ne viennent pas spontanément à l'ufologie, à nous de faire un effort particulier en ce sens.

Nous sommes également conscients que les scientifiques qui s'occupent actuellement d'ufologie font tout leur possible. Et loin de nous l'idée d'avoir voulu les critiquer sur ce plan. Nous les soutenons au contraire pour leur courage et l'enthousiasme qu'ils manifestent dans cette tâche. Bien plus, nous souhaitons amplifier notre collaboration avec eux, parce qu'il doit être évident pour tous que c'est ensemble que groupements privés et chercheurs sont obligés de travailler, chacun essayant de progresser au mieux de ses possibilités. Les quelques divergences de détail — quand celles-ci existent vraiment, et cela reste à démontrer — ne sont que vétilles face aux véritables problèmes auxquels nous sommes confrontés en ufologie.

Ainsi, quand nous nous permettons de critiquer Claude Poher en évoquant sa présentation de fausses photos d'OVNI au cours de son exposé de Poitiers, il ne fallait y voir qu'un point mineur, une certaine conception de la présentation du phénomène OVNI au public. Il est vrai — et nous le répétons suffisamment — qu'une photo d'OVNI n'a jamais été une preuve en soi de la réalité du phénomène. Il est évident aussi que la présentation de tels documents n'a aucune incidence sur le contenu du phénomène OVNI, et que statistiquement, le poids des observations-canulars et autres trucages photographiques est nul. Ces cas faux, s'ils sont bien montés (et cela est rare), ne modifient en rien les caractéristiques de l'ensemble du phénomène OVNI. Nous admettons parfaitement par ailleurs qu'il est impossible d'assurer l'authenticité entière d'un tel document photographique et même, à la limite, de tout cas d'observation pris individuellement. On pourrait même apporter une explication simple à la plupart des observations d'OVNI séparément, en invoquant des centaines d'arguments différents. Certains n'ont d'ailleurs pas manqué de le faire. Ce n'est que l'ensemble de ces observations qui permet de se convaincre de la réalité d'un phénomène parfaitement authentique. Et nous ne saurions trop remercier précisément Claude Poher de l'avoir clairement mis en évidence par ses travaux.

Mais surtout, il y a eu un malentendu de notre part au sujet de ces photographies, et nous tenons à réparer cette erreur. Ainsi Claude Poher tient à souligner que s'il présente des photos, c'est parce qu'il est impossible de faire lire à un nombreux auditoire des dizaines de rapports d'observation. Cette présentation n'est donc qu'un simple support audio-visuel comme le seraient des dessins faits au tableau. D'autre part Claude Poher tient, comme nous l'avons fait plus haut, à affirmer qu'il ne lui appartient pas de reconnaître tel ou tel document comme authentique. Si ces photos ont été projetées, c'est simplement parce qu'elles montrent des objets qui sont un bon reflet du contenu des rapports écrits d'observation, rapports qui sont, seuls, la matière des études que Claude Poher a menées. Il est vrai que Claude Poher avait prévenu son auditoire de ces divers points au début de son exposé. Nous nous excusons de ne l'avoir pas suffisamment bien écouté à ce moment et nous lui demandons de nous pardonner pour l'avoir suspecté à ce propos.

On aurait aussi pu croire que nous voulions nous attaquer à Pierre Guérin quand nous évoquions son « ton acide » dans certaines de ses interventions. Dans le domaine de la persuasion, bien des « armes » peuvent être utilisées. Elles sont fonction de la situation et du tempérament des protagonistes. Il ne s'agit là, en fait, que d'une question d'opinion, et si j'estime, en raison de mon caractère, qu'un entretien posé est préférable à une attitude plus énergique, cela ne peut être interprété que comme un avis personnel. D'autre part, nous avons reçu dernièrement des informations nous révélant clairement quelle pouvait être l'attitude de plusieurs membres de l'Union Rationnaliste Française à l'égard des OVNI, et nous comprenons mieux aujourd'hui le comportement de Pierre Guérin. Quand des scientifiques pour qui la « raison » est tout s'acharnent à faire preuve du plus parfait dogmatisme vis-à-vis de l'ufologie, il est vrai que ce comportement ne tolère aucun compromis, et que dès lors, une acidité de propos peut être légitime. Nous avons d'ailleurs montré, dans notre numéro 30, que nous soutenions Pierre Guérin dans sa lutte contre les arguties infantiles de certains dogmatiques. En Belgique, nous ne sommes heureusement pas arrivés à de tels affrontements et c'est fort

bien ainsi. Encore une fois, l'ufologie n'est pas un domaine où la polémique a un rôle à jouer. Il y a bien des choses plus importantes à continuer, à entreprendre ou à découvrir.

Je relisais dernièrement deux extraits de la « Citadelle » d'Antoine de Saint-Exupéry que je voudrais vous citer : « Ce n'est point dans l'objet que réside le sens des choses, mais dans la démarche. » ; et aussi : « Il n'est de fertile que la grande collaboration de l'un à travers l'autre. Et le geste manqué sert le geste qui réussit. Et le geste qui réussit montre le but qu'ils poursuivaient ensemble à celui qui a manqué le sien. »

Il n'entre pas dans nos intentions de philosopher en la matière, mais si l'objet de nos reproches était peut-être injustifié, notre démarche se voulait honnête. Ce n'était ni Claude Poher, ni Pierre Guérin, ni aucun des scientifiques présents à Poitiers que nous visions dans nos propos. Mais nous voulions seulement défendre quelques réflexions. Il est possible que la violence de certains passages de notre éditorial du numéro 29 aient choqué certains. Les réactions reçues le montrent. Là n'était pas notre but. Nous sommes plus que quiconque convaincus que la polémique est à bannir de nos actions. Nous avons certainement eu tort de l'avoir inconsciemment amorcée en critiquant des points mineurs, même si nous restons de ceux qui préfèrent une franchise dans l'amitié et le dévouement plutôt qu'une soumission aveugle aussi irréfléchie qu'inefficace.

Car il est bien question d'efficacité quand on fait le bilan de trente années d'ufologie. Ce dernier terme ne masque-t-il d'ailleurs pas par son pédantisme les résultats médiocres qui sont les nôtres en ce domaine ? En Belgique, en France, et n'importe quel pays du monde, qu'est-ce qui a vraiment changé en trente ans ? Y a-t-il davantage de scientifiques qui s'intéressent aux OVNI ? Si peu finalement, en regard de tous ceux qui continuent à nier l'évidence au nom de sacro-saints principes qu'ils sont, par ailleurs, les premiers à fouler aux pieds.

Connaissons-nous un peu mieux le phénomène, savons-nous mieux le repérer ? Même pas. Il a fallu attendre ces deux dernières années pour que Claude Poher d'une part, et Auguste Meessen et Jean-Pierre Petit d'autre part, arrivent respectivement à démontrer la réalité d'un phénomène essentiellement original et à émettre des hypothèses sérieuses sur une propulsion possible pour ces objets.

Avons-nous réussi à mieux caractériser le phénomène, nous sommes-nous préoccupés de la qualité des rapports d'observation ? A peine. Les enquêtes continuent d'être menées quasiment n'importe comment et presque par n'importe qui. Et il ne faut pas voir là une critique à l'égard des enquêteurs qui bénévolement consacrent des heures entières à courir la campagne pour rechercher et interroger des témoins d'observation. Ils ne sont pas responsables de cette situation.

Ou plutôt nous sommes tous collectivement responsables. Parce que nous restons des amateurs, au propre comme au figuré. Mais l'avenir est devant nous, et c'est lui qui doit être bien utilisé. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous ceux qui s'occupent aujourd'hui d'ufologie. Nous devons dépasser une conception ridiculement nationaliste des activités en ce domaine. Que la SOBEPS soit belge, LDLN et le GEPA français, ou STENDEK espagnol, nous paraît n'être qu'une évidence géographique, sans plus. Il ne s'agit plus de répartir les bons points à gauche ou à droite pour que chacun y trouve son compte. Il ne s'agit plus de savoir si X est meilleur que Y ou si Z a commis ou non une erreur dans la forme de ses propos. Une telle démagogie doit nous répugner.

Si nous voulons qu'un progrès réel s'installe dans nos activités, il est temps de réagir. Et ce sont les groupements privés qui doivent les premiers balayer devant leur porte.

Il est urgent de donner enfin un cadre rigoureux à leurs actions et il est nécessaire que ce soient des scientifiques qui prennent la direction de ces groupements pour les guider et les obliger à adopter une méthode de travail aussi proche que possible de la méthode scientifique. Leur crédibilité est à ce prix. Nous engageons donc tous les dirigeants des groupements privés à s'entourer d'un comité de scientifiques chargés de leur montrer la voie à suivre. Nous les invitons aussi à entreprendre des actions ponctuelles visant essentiellement à mettre en pratique cette méthode scientifique que nous invoquons sans cesse. Cette dernière n'est pas un dogme, mais elle représente la façon la plus logique, la plus honnête aussi, d'aborder l'étude de phénomènes nouveaux, quels qu'ils soient.

Nous pensons qu'une première expérience ponctuelle devrait concerner le domaine des enquêtes. Les groupements privés, avec l'aide des scientifiques, doivent former des enquêteurs pleinement conscients du rôle prépondérant qu'ils jouent. Ils sont les maillons uniques entre le témoin et les chercheurs. Toute erreur, toute maladresse de leur part, risque de ruiner les études menées par après.

Autre domaine d'activité où dès maintenant une collaboration effective doit être réalisée entre tous les groupements privés et les scientifiques : celui du traitement de l'information. A quoi sert d'amasser des centaines voire des milliers de rapports d'observation si nous ne pouvons que difficilement les utiliser. La plupart des groupements et quelques chercheurs ont décidés de mettre l'informatique à leur service en ce domaine. Mais que de temps perdu, que de travaux répétés inutilement, alors qu'une collaboration intelligente et une utilisation rationnelle des compétences pourraient simplifier bien des choses. L'appel est lancé. Nous espérons qu'il lui sera répondu.

Sinon, nous continuerons à travailler chacun de notre côté, certains mieux que d'autres, nous ferons encore un peu n'importe quoi, en ne le disant surtout pas à n'importe qui, et en nous prenant sans doute pour plus futé que le voisin.

Pour notre part, nous avons choisi. Et nous nous souvenons confusément de cette devise qu'on apprend aux petits écoliers belges : « L'union fait la force ».

Michel Bougard
Président.

Vous pouvez aussi collaborer à la recherche ufologique

La SOBEPS établit depuis plus d'un an un vaste fichier de cas dont les informations seront traités sur ordinateur. Ce long travail nécessite la collaboration de plusieurs dizaines de personnes si nous voulons qu'il soit mené à bien dans des délais raisonnables.

La consultation de notre fichier des membres nous a révélé que plusieurs d'entre vous exerçaient une profession dans l'informatique, notamment comme programmeur ou perforateur (ou perforatrice). C'est de vous que nous avons besoin, et de tous ceux qui, voulant bien sacrifier quelques heures par semaine ou par mois à l'ufologie, se proposeront de nous aider.

Nous recherchons surtout :

— des **CODEURS** :

- c'est-à-dire des personnes qui se chargeront de la consultation des documents (rapports d'enquête, livres et revues) pour transcrire les informations sur des cartes Rapid'tri ;
- nous souhaiterions principalement trouver des membres dans la région de LIEGE, et surtout à BRUXELLES ;
- nous souhaiterions également recevoir la collaboration de personnes pouvant lire une langue étrangère : anglais, espagnol, allemand ou une langue Scandinave.

— des **PERFORATEURS** :

- tous ceux ou toutes celles qui exercent cette profession sont susceptibles de nous apporter une aide précieuse.

Nous avons besoin de vous et votre collaboration bénévole, même limitée, nous est nécessaire. Si vous êtes intéressés à participer sous une forme active, agréable, à la recherche sur les OVNI, prenez contact avec nous par écrit (SOBEPS, boulevard Aristide Briand 26 — 1070 Bruxelles), ou en téléphonant au 02/523.60.13 (avant 19 h 00).

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

L'étrange triangle des Bermudes (5)

Conclure

Ce dernier article nous mène au terme de notre étude succincte sur le Triangle des Bermudes. Après avoir dénoncé l'objectif commercial poursuivi par la littérature élaborée autour du Triangle, nous avons analysé quelques 174 cas glanés dans les ouvrages déjà parus. Les troisième et quatrième articles nous ont fait pénétrer dans les coulisses de la marine et de l'aviation. Nous avons essayé de comprendre le mystère de certains cas.

Maintenant nous devons conclure. Il nous semble pourtant que tout n'a pas été dit, et déjà nous devrions apporter des modifications aux articles précédents. En effet, dans l'étude de phénomènes aussi vastes que ceux cités, tout évolue très vite et de nouveaux éléments ou de nouvelles précisions nous permettent de revoir constamment notre jugement, voir de le modifier.

Ainsi, par exemple, dans notre « Liste non limitative des voiliers, navires de tous tonnages, et avions disparus... » (1), nous avons signalé pour le premier cas cité : août 1800, *Insurgent* : voilier de la Marine américaine ; disparaît avec 340 hommes à bord. Nous écrivions que Berlitz était le premier auteur à citer ce cas. Nous avons également ajouté comme commentaire : ce cas est douteux, faute de preuves. Depuis nous avons pu retrouver ces preuves. L'*Insurgent* a bel et bien existé. A l'origine, le voilier était une frégate française et s'appelait l'*Insurgente*. Elle fut capturée le 9 février 1799 par le capitaine américain Thomas Truxtun à bord du *Constellation*. Le 22 juillet 1800 l'*Insurgent* quitte Baltimore pour les Indes Orientales et ne donne plus signe de vie. Selon les rapports officiels, il aurait coulé à la suite d'un ouragan particulièrement violent ayant sévit dans les Antilles vers le 20 septembre. (2).

Ceci est une petite mise au point. Il pourrait peut-être déjà y en avoir d'autres. Depuis plus d'un an, nous récoltons un maximum de documents parus sur le sujet qui nous préoccupe et nous dirigeons maintenant nos recherches sur les autres régions du monde afin de faire une analyse comparative avec les phénomènes enregistrés ailleurs. Les sources qui nous semblent les plus sérieuses en

ce qui concerne les navires et les voiliers restent les statistiques de la Lloyd's.

Voici quatre exemples parmi d'autres navires de forts tonnages disparus sans raisons connues en dehors du Triangle :

Le 11 février 1975, un navire cargo philippin de 9 375 tonnes, le *Transocean Shipper*, quitte Wakayama (Japon) à destination de New Westminster (Canada, côte du Pacifique). Le 16 février le radio envoie un message et signale que le navire se trouve dans une tempête (lat. 37.00N et long. 163.00E). Aucune trace du navire n'a jamais été retrouvée.

Le 15 novembre 1974, le bulk-carrier libérien *Geranium* de 10 231 tonnes quitte Port Angeles (côte est des Etats-Unis) à destination d'Osaka. Sa dernière position date du 24 novembre : lat. 50.36N et long. 178.30E. Depuis cette date on est sans nouvelles de ce navire.

Le 13 janvier 1974, le *Seagull*, navire libérien de 6 507 tonnes quitte Casablanca à destination de Priolo. Le 17 février à 14 h 50, le navire donne sa position : lat 36.58N et long. 12.44E. Depuis, plus rien. Le 3 novembre 1973, le *Theodore A.S.*, navire cyprite de 13 884 tonnes quitte Narvik (Norvège) à destination de Gijon (Espagne). Dernier contact radio à 09 h 00. Disparu sans trace. A titre d'exemple encore, nous avons constitué un tableau indiquant le nombre de navires (classés par tonnage) disparus annuellement sans raisons connues (missing) par rapport au nombre total des pertes enregistrées (total lost). Il faut noter que l'ensemble des pertes totales comprend les navires ayant sombrés, ceux détruits par le feu, ceux ayant subi des dégâts suite à une collision, ceux s'étant échoués et également la liste des navires pour lesquels la Lloyd's n'a pas obtenu suffisamment de détails pour déterminer la cause de la perte (voir tableau I).

Après examen de ce tableau nous sommes forcés de conclure que pour les années considérées le pourcentage maximum des navires disparus sans raisons connues ne dépasse pas 3 % de l'ensemble des pertes totales enregistrées.

D'autre part, nous constatons qu'en 1968, 142 navires se sont échoués, 107 en 1969 et 101 en 1974 (détails donnés dans les listes de la Lloyd's). Ne faudrait-il pas dès lors s'inquiéter de ce nombre élevé de navires qui s'échouent chaque année ? Faudrait-il considérer ce phénomène comme un autre mystère ?... (3).

1. Inforespace N° 27, pp. 2-12.

2. American Naval Fighting Ships. Vol. III. G-K, p. 433. Washington.

3. Lloyd's Register of Shipping. Casualty Return : 1968-69-70-72-73-74.

Tableau I

	100 à 499	500 à 999	1000 à 1999	2000 à 3999	4000 à 5999	6000 à 7999	8000 à 9999	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 29999	30000 et sup.	Total
1968												
Missing	5	3				1						9
Total lost	156	41	32	29	18	26	11	10	1	2		326
1969												
Missing	2											3
Total lost	195	21	29	35	6	19	7	8	3		4	327
1970												
Missing												
Total lost	225	36	26	26	6	10	3	14	4	1	1	352
1972												
Missing	2	1										
Total lost	206	44	28	37	11	14	12	9	4	2	4	371
1973												
Missing	6	1			1			2				10
Total lost	189	49	33	28	15	20	10	13	2	1	3	363
1974												
Missing	3		2			1		1				7
Total lost	161	35	26	35	14	9	8	12	4	3	4	311

Nous savons que les dangers ordinaires de la mer sont bien suffisants pour expliquer un bon nombre de disparitions. Nous avons d'ailleurs souvent cité comme responsables de quantités de naufrages, les phénomènes atmosphériques tels que tempêtes, ouragans, orages, raz de marée, etc...

Passons encore rapidement en revue quelques causes d'accidents généralement citées par la presse spécialisée.

Les volcans sous-marins

Peut-être avez-vous entendu parler d'une région maritime située au large des côtes du Japon qui fut appelée dans les années 1955 : Mer du Diable. Cette « image » est le fruit de l'imagination d'un rédacteur du New York Times qui désigna sous ce vocable une zone maritime mal délimitée au large du Japon où neuf navires « de gros tonnages » (!) auraient disparu entre les années 1949 et 1953. Après un examen plus approfondi nous constatons que les navires repris dans la liste des disparitions pour la période citée n'ont rien de gros navires super équipés. Pour sept d'entre eux il s'agit plutôt de navires de pêche, probablement non pourvus d'équipement radio. Pour les deux autres nous connaissons la cause de leur naufrage : le Kaiyo Maru était un navire chargé d'une mission scientifique (étude d'éruptions volcaniques sous-marines) et il a sombré le 24 septembre 1952 près de l'île Mikura par suite d'un raz de marée. Le second navire, le Chyo Huku Maru a sombré à l'est de l'île Mikura après avoir lancé un SOS.

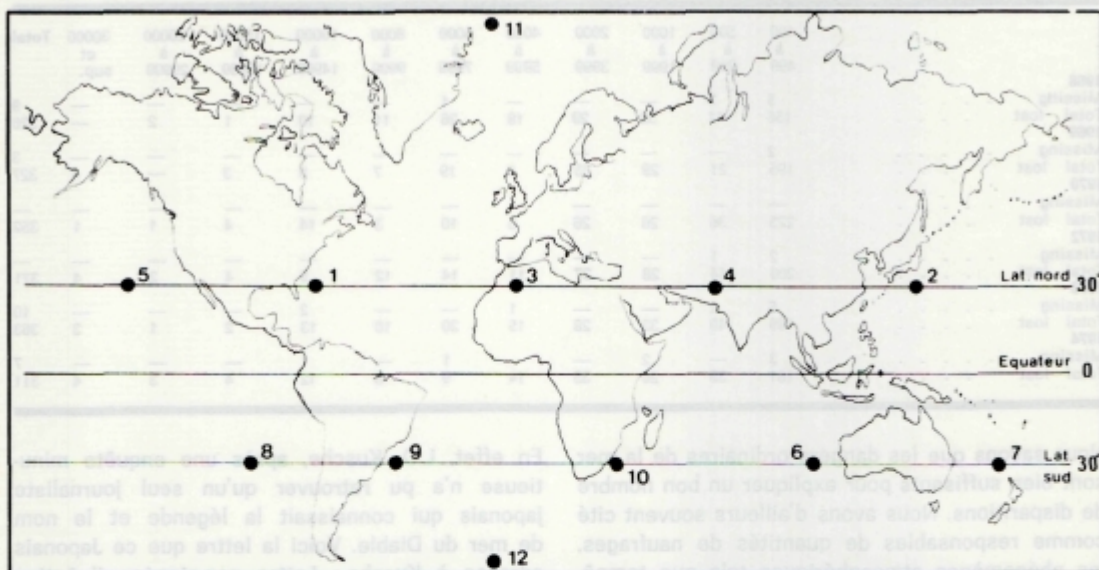
Toute une légende s'est créée autour de cette Mer du Diable, mais elle n'a pas atteint le Japon.

En effet, L.D. Kusche, après une enquête minutieuse n'a pu retrouver qu'un seul journaliste japonais qui connaissait la légende et le nom de mer du Diable. Voici la lettre que ce Japonais adresse à Kusche : Lettre non-signée, d'«Action Line », Mainichi Daily News (Tokyo) le 26 décembre 1973 :

Mer du Diable... est le surnom d'une région située à 70 milles au large de la côte orientale du Japon ; il lui a été donné par les pêcheurs. Le nombre de navire disparus ou naufragés dans d'autres régions, comme la Mer Intérieure (Seto Naikai)... est de beaucoup supérieur à celui de la mer du Diable. Autrement dit, celle-ci n'est pas la seule région maritime dangereuse au Japon. Ajoutons que le personnel du Service de surveillance et de Sauvetage de la Commission de la sécurité maritime à Tokyo et Yokohama ne désignent pas cette région sous ce nom-là et ne la mentionnent pas comme « particulièrement dangereuse ». De fait, elle n'est pas spécialement redoutable si on la compare à d'autres. En été, elle est plutôt sûre, sauf en cas de typhon. En hiver, la mer y est forte, certes. (4)

Il est prouvé scientifiquement que la mer du Japon recouvre des régions volcaniques et la Commission de la Sécurité maritime avertit régulièrement les gens de mer de ne pas s'approcher de récifs volcaniques sous-marins pouvant entrer en activité. Comme nous le constatons, il s'agit ici encore d'un phénomène naturel qui peut engloutir par succion des navires se trouvant malencontreusement au-dessus d'un volcan en

4. L.D. Kusche. Le Triangle des Bermudes : la solution du mystère. Editions L'Étincelle. Montréal 1976.



activité. La mer du Japon est sillonnée par un tel nombre de bateaux de pêche que la disparition de quelques uns d'entre eux ne sème pas la panique chez ceux qui connaissent bien les caprices de l'océan.

Les abominables gouffres

C'est en lisant l'ouvrage de Vincent Gaddis (5) que l'écrivain américain Ivan T. Sanderson eut l'idée de reproduire sur une carte les zones à fortes fréquences de disparitions. Il en situa ainsi dix, dont la principale est le Triangle des Bermudes. Certaines de ces zones ont été le centre de catastrophes maritimes ou aériennes, et se situent entre 30° et 40° nord et sud de l'Equateur. Deux autres points névralgiques sont venus s'ajouter plus tard : ce sont les pôles nord et sud. Nous regrettons que Sanderson n'ait jamais donné une liste complète des pièces à conviction pour chacune de ces zones (voir carte).

Le brouillard du Triangle

Dans son ouvrage, Charles Berlitz raconte l'aventure survenue en 1966 au capitaine Don Henry. Ce dernier eut d'ailleurs l'occasion de la raconter lui-même lors d'une émission de télévision américaine en 1975.

Son bateau, le Good News, remorquait une barge de Puerto-Rico vers Miami ; l'équipage se composait de vingt-quatre marins. Trois jours après avoir quitté l'île de Puerto-Rico, Don Henry qui se trouvait dans sa cabine entendit des cris. Se précipitant sur le pont, il constata que le giro-compass tournait sans arrêt dans le sens des aiguilles d'une montre et le compas magnétique changeait constamment de direction. Il faisait un peu nuageux mais il n'y avait pas de cumulus. La mer était calme. Soudain, comme le capitaine regardait la mer, il ne vit plus de ligne d'horizon. Le ciel et la mer semblaient se confondre. Regardant du côté de la barge, il dut constater qu'elle avait disparu. Pourtant le câble était là et bien tendu. L'équipage tira sur le câble afin de ramener la barge vers eux, mais une « force invincible » la retenait. Et puis, comme par enchantement tout redevenait normal. Le ciel retrouva sa couleur normale et l'horizon était à sa place ; le Good News remorquait toujours sa barge. Le phénomène inexplicable avait duré une dizaine de minutes et l'équipage devait encore observer que pendant cette courte durée la radio était restée muette et toutes les lumières s'étaient éteintes... comme si toute l'énergie électrique avait été absorbée. En effet, les génératrices de courant avaient fonctionné normalement durant cette période mais sans produire d'énergie !

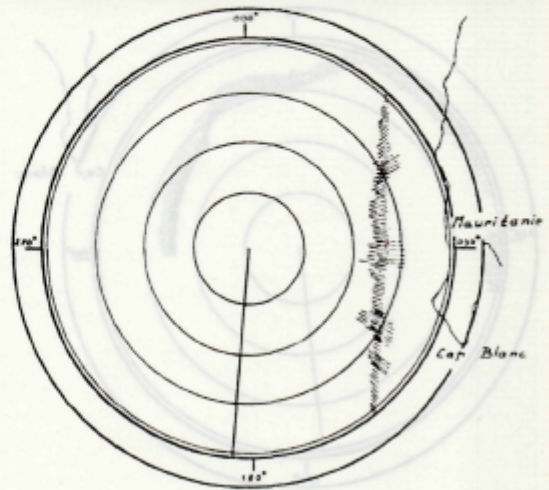
On imagine la joie de l'équipage lorsqu'il constata

que tout était redevenu normal. Pour ce cas précis et pour d'autres cas y ressemblant, nous ne trouvons pas d'explications. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons être entièrement d'accord avec Kusche qui affirme avoir trouvé la solution du mystère. Il a étudié un grand nombre de disparitions et a trouvé une solution pour la plupart des cas étudiés. Il s'est limité à l'étude de cas de disparitions de navires et d'avions. Il ne citera nulle part dans son livre les phénomènes connexes aux disparitions, tels que celui cité plus haut. Afin de rester objectifs, nous pensons devoir reconnaître que parfois il peut se passer des phénomènes inexplicables et que ces phénomènes ne sont pas toujours des cas isolés.

Nous citerons encore le cas du Yamacraw. Le 8 août 1956, écrit Richard Winer (6) le Yamacraw, bateau appartenant aux Coast-Guards, naviguait cap au 165°. Sa position était lat. 30°65'N et 73°80' W. Il naviguait donc dans ce que l'on appelle habituellement la mer des Sargasses, au nord-est des Bahamas, à 500 milles de Jacksonville. Il était 01h30 lorsque l'opérateur radar signala: « Grande étendue de terre droit devant à 28 milles ». « Impossible, répondit l'enseigne de vaisseau Francis J. Flynn. Il n'y a qu'une terre sur notre route, c'est la République Dominicaine, et elle est à plus de 800 milles ».

Après vérification, il s'avéra que le radar indiquait bien une « terre ». Après deux heures de navigation l'équipage aperçut une masse énorme qui surgissait de la mer. Elle s'étendait d'un bout à l'autre de l'horizon et s'élevait très haut. En s'approchant de la masse l'équipage put constater que celle-ci n'était pas en contact avec la mer mais semblait flotter à quelques cinquante centimètres au-dessus de l'eau. Un projecteur puissant ne parvint pas à y pénétrer de plus d'un mètre. Le commandant donna l'ordre de pénétrer lentement dans ce qui semblait être un brouillard épais. (précisons qu'un brouillard « normal » laisse passer les ondes radar). Les indications du compas restaient correctes. Et puis alors que sur le pont l'équipage commençait à avoir des difficultés respiratoires, les mécaniciens constatèrent que les chaudières s'étouffaient et que la vitesse du navire diminuait dangereusement. A vitesse réduite le Yamacraw réussit à sortir du brouillard. Jusqu'au matin, le navire des Coast-Guards longea la masse inconnue et au moment où le soleil se levait, la masse inconnue disparut. A partir de

Figure 1.
Echo tel qu'il apparut le 3 avril 1962 à 09h00 GMT sur l'écran radar du m.s. Peperkust.



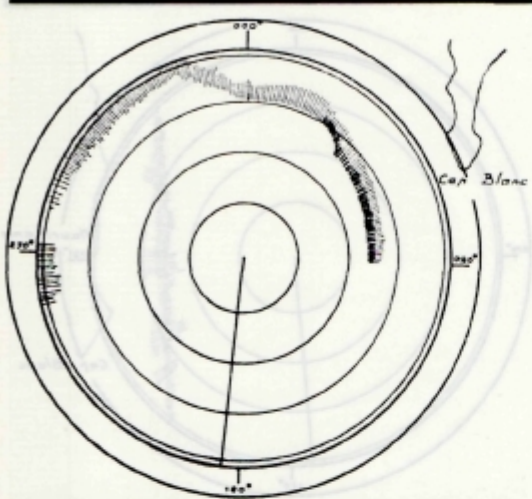
ce moment le radar ne signala plus rien d'insolite. Une fois encore nous nous posons la question : « que s'est-il passé ? » Pour ce cas, sans toutefois expliquer le phénomène de la masse inconnue, nous pouvons expliquer un phénomène radar que l'on rencontre parfois.

Discrimination de la nature des échos

A ses débuts le radariste sera surpris de constater qu'en observant un navire à vingt milles par exemple, l'image est masquée par un nombre important d'échos gênant la vision de l'écho désiré. Les échos gênants sont dus aux vagues plus ou moins hautes couvrant tout le trajet des ondes. L'expérience apprend à discriminer les échos. Actuellement, sur les appareils modernes toute une série de manipulations permettent de discriminer les échos prolongés (vagues) d'avec les impulsions brèves (navire) que l'on observe.

Le 3 avril 1962, le m.s. Peperkust, battant pavillon belge, naviguait le long de la côte de Mauritanie et se trouvait à environ 20 milles du Cap Blanc. Il y avait à bord un radar-RCA. L'échelle était de 20 milles maximum sur ce type de radar. Un écho, ayant la forme d'une averse se présente à l'opérateur radar. Cet écho très net se prolongea au sud et au nord parallèlement à la côte. A 09h00 GMT on observa une image comme celle représentée sur la fig. 1.

Figure 2.
Transformation de l'écho à 10h30 GMT.



Au début les officiers de quart pensèrent à une erreur du radar, mais ce dernier fonctionnait parfaitement. Plus tard, vers 10h30 GMT, l'image se présenta comme dessinée en fig. 2. A 11h00 GMT, l'écho étrange avait complètement disparu.

Qu'avait donc pu observer l'équipage du m.s. Peperkust ? L'observation est connue sous le nom de « ghost echoes » (échos fantômes). Ces échos étranges avaient déjà été observés dès 1947 et même plusieurs fois en Mer Rouge. Le phénomène ne s'explique pas, mais serait d'origine météorologique. Nous retiendrons tout de même que la position du navire le 3 avril 1962 à 09h00 GMT était : lat. 20°55'N et 17°26'W. Il s'agit sans aucun doute d'une position hors du Triangle des Bermudes... (7).

Les perturbations magnétiques

Souvent on essaye de trouver une solution aux disparitions maritimes ou aériennes en évoquant le problème des perturbations magnétiques du globe. Tout navigateur même novice sait qu'il existe une différence calculée en degré entre le pôle nord et le pôle magnétique par rapport à un point donné du globe. Cette différence s'appelle variation magnétique. Il faut bien sûr en tenir compte si on ne désire pas se retrouver complètement en dehors de sa route. Ces variations magnétiques sont indiquées sur toutes les cartes marines ou aériennes. Quelques endroits du globe se trouvent sur une ligne où cette variation

magnétique est nulle. A ces endroits précis la direction du pôle nord et celle du nord magnétique se confondent. La zone du Triangle des Bermudes ainsi que celle de la Mer du Diable se situent précisément sur une de ces lignes privilégiées où les navigateurs n'ont pas à apporter de correction. Il s'agirait presque ici d'un « contre-élément » au mystère du Triangle.

D'autres hypothèses

Dans le cadre de cet article, nous n'avons pas la possibilité de nous étendre sur tous ces phénomènes combien passionnants et intéressants. Néanmoins, pour être complet nous nous contenterons de les énumérer : phénomènes électriques et magnétiques; zones de silence radio typiques; nuages mystérieux; un « trou où le champ magnétique et le champ électrique de la terre n'existent pas » (R. Charroux); des tempêtes magnétiques; des déviations espace-temps, etc...

Il faut encore se rappeler que le Triangle des Bermudes se trouve sous l'influence du Gulf Stream et de la mer des Sargasses.

Nous voulons surtout attirer l'attention du lecteur sur le fait que la plupart des phénomènes énoncés peuvent se rapporter à bien des régions dans le monde. Nous regrettons seulement que certains auteurs aient voulu en faire l'apanage d'une seule région.

Voyons par exemple, les phénomènes météorologiques qui sont fréquents à la fin de la saison chaude dans toutes les îles des Caraïbes, ou encore par exemple en Australie. Les lecteurs se rappelleront le cyclone Tracy qui a ravagé la côte nord de l'Australie en décembre 1974. Il s'agissait d'un cyclone de type tropical caractérisé par un tourbillon de petit diamètre animé d'une énorme vitesse de rotation. Il se forme tous les ans des cyclones de ce type sur toutes les mers tropicales et plus particulièrement en fin de saison chaude. Jusqu'à présent il s'est avéré difficile de les localiser à leur naissance, par le réseau habituel d'observations.

Disparitions sur terre

Tout au long de nos articles, nous avons essayé de démontrer qu'il était trop facile de faire croire qu'un navire, un avion peut disparaître simplement sous le couvert du mystère. Nous avons essayé de montrer qu'il faut dans tous les cas rechercher les raisons des disparitions avec méthode et

obstination. Il ne faut retenir comme étrange que les cas qui vraiment le sont. Il y en a suffisamment pour ne pas devoir en rajouter et en créer de nouveaux là où il n'existe aucun mystère.

Si nous restons perplexes devant certains cas de disparition survenus en mer, nous le sommes également par ceux tout aussi étranges qui surviennent sur terre.

Pouvons-nous enregistrer sans émotions les résultats d'une enquête menée auprès du Bureau des disparitions de Scotland Yard. Cette enquête révèle que pour l'année 1975 uniquement, 4 953 personnes ont été officiellement portées disparues en Grande-Bretagne (8). D'après la même enquête 3 000 dossiers de disparitions sont restés sans solution. Même si nous excluons de ce nombre les meurtres parfaits, les émigrés clandestins et tous ceux qui, désireux de changer de vie changent d'identité, le solde reste effarant.

En revanche, et pour nous rassurer, les autorités britanniques prétendent que 70 % des disparus réapparaissent en principe un jour !

Il n'empêche que ce genre d'informations laisse perplexe et l'on serait même tenté de se demander s'il n'y aurait pas de relations possibles entre ces disparitions en mer, dans l'air et sur terre. Où se trouve la solution ? Qui la trouvera ? Nous avons été tenté de retrouver en Belgique des statistiques équivalentes du nombre de personnes qui disparaissent annuellement. En dépit de notre insistance nous n'avons pu trouver aucun service, ni au Palais de Justice ni auprès de la gendarmerie pour nous renseigner sur la question. Il ne nous semble pourtant pas qu'il soit nécessaire de faire un mystère autour de ce genre d'information. Notre curiosité en ce domaine restera donc provisoirement insatisfaite.

Plutôt que de disserter sur les raisons de tant de disparitions sur terre nous croyons préférable de vous présenter un exemple, peut-être souvent cité mais que nous considérons comme caractéristique ;

Le 21 août 1915, le régiment anglais du 5th Norfolk Regiment se dirigeait vers la Cote 60 au sud de la baie de Suvla dans la péninsule de Gallipoli (Dardanelles). Ce régiment avait pour mission de porter assistance au corps d'armée australienne et néo-zélandaise qui se trouvait en mauvaise position face à l'ennemi. Alors que les 400 hommes du 5th Norfolk Regiment allaient atteindre leur but, ils disparurent tous ! Voici le récit

d'un témoin oculaire, le sapeur néo-zélandais F. Reickart : « Le jour s'était levé clair, sans un nuage en vue, à l'exception toutefois de six ou huit nuages en forme de pain qui stationnaient au-dessus de la Cote 60.

On remarqua que, malgré un vent de sud de six à sept kilomètres-heure, ces nuages ne changeaient ni de place ni de forme.

De notre poste situé à une hauteur d'environ cinq cents pieds, donc environ trois cents pieds au-dessus de la Cote 60, on pouvait voir un autre nuage, de même forme, qui semblait traîner au sol. Il pouvait avoir huit cents pieds de long, et deux cents d'épaisseur et de hauteur. A peu de distance de la zone de combat, ce nuage semblait extrêmement dense, presque solide, aurait-on dit, et réfléchissant la lumière du soleil.

Plusieurs centaines d'hommes du 5th Norfolk Regiment remontaient le lit d'un torrent desséché conduisant vers la Cote 60 en partie recouverte par ce nuage. Ils s'y enfoncèrent sans hésiter... mais aucun ne sortit jamais pour prendre position et combattre sur la fameuse Cote 60.

Lorsque le dernier homme eut disparu, le nuage s'éleva lentement comme n'importe quel brouillard, mais conservant sa forme, monta jusqu'à la hauteur des autres nuages, au-dessus. Alors l'ensemble des nuages partit lentement en direction du nord. Sur le terrain, il n'y avait plus un seul homme, aucune arme, rien ! ». Lorsque la Turquie capitula en 1918, la première chose que l'Angleterre exigea, fut le retour du 5th Norfolk Regiment. Mais les Turcs n'avaient jamais entendu parler de ce régiment ! (9)

Dernières coupures de presse

Le Triangle des Bermudes fatal à 37 marins. Un cargo transportant à Philadelphie du minerai de fer en provenance du Brésil a disparu avec les 37 membres de son équipage. Les dernières nouvelles reçues de lui remontent à mercredi. Un message radio indiquait ce jour-là que le bateau avait été obligé de réduire sa vitesse à cause d'une tempête.

On a retrouvé dimanche, dans cette partie de l'Atlantique que l'on appelle le « Triangle des Bermudes », une chaloupe vide provenant du cargo. Tout indique que le cargo a coulé et qu'il n'y a aucun survivant. (Le Soir, 19 octobre 1976).

8. Le Soir Illustré, N° 2301. 29 juillet 1976.

9. Planète N° 37. pp. 8-12; Infoespace N° 1, p. 46.

Etude et Recherche

La vérité sur la machine Dean

Des scientifiques italiens pour percer le secret du « Triangle des Bermudes ».

Le fameux Triangle des Bermudes va faire l'objet, dès la fin de l'année (1976), d'une étude scientifique. Dès novembre-décembre une équipe de scientifiques italiens, dirigée par le plongeur Enzo Maiorca, sera sur place pour tenter de trouver l'explication des multiples accidents maritimes et aériens qui se produisent dans cette région de l'Atlantique de 100.000 milles carrés entre les Bermudes, la Floride et Cuba... (La Dernière heure, 15 novembre 1976).

La lune, cause des accidents dans le Triangle des Bermudes ? - Moscou (A.P.).

Selon un savant soviétique, la lune pourrait être responsable des accidents d'avions survenus dans le mystérieux « Triangle des Bermudes ».

A. Yelkin, qui appartient à l'Institut des ingénieurs du bâtiment de Moscou, a constaté, en effet, que ces accidents inexplicables survenaient au moment de la nouvelle lune et de la pleine lune, ou lorsque la lune est le plus près de la terre.

Il en conclut que la conjonction des positions de la lune et du soleil peuvent provoquer sous l'océan des troubles magnétiques qui désorientent les appareils de navigation.

Selon les « Izvestia », A. Yelkin a calculé que cette dangereuse conjonction surviendrait à nouveau dans la région le 20 décembre et le 18 janvier prochains. (Le Soir, 7 décembre 1976).

Jacques Dieu.



Dans un précédent article paru dans « Infoespace » (1) sous la plume de Jacques Scornaux, il était question d'une assez curieuse machine baptisée « La Machine Dean », du nom de son inventeur Norman L. Dean.

D'après certains bien-pensants, cette machine semblait remettre en question les Principes de la Mécanique Classique et poser du même coup un jalon sur la route de l'antigravitation. Pour peu que l'on s'enthousiasme ou que l'on anticipe, une machine Dean « gonflée » aurait pu — ni plus ni moins — sinon fournir la clef du mystère de propulsion de certains OVNI, du moins intervenir dans un programme spatial au titre de moteur d'appoint dans un système énergétique pour engin intergalactique...

Les perspectives d'avenir n'étant pas dénuées d'intérêt, même en ce jour où la réalité dépasse souvent la fiction, il était d'importance de garder les deux pieds sur terre et de disséquer objectivement les divers éléments constituant l'âme de cette fameuse machine.

Avant cela, il peut être utile pour les nouveaux lecteurs non encore avertis du sujet, d'esquisser un rapide portrait de l'extraordinaire machine telle qu'elle est habituellement présentée dans la littérature commerciale à grande diffusion dont le précédent article était le reflet.

Son principe de fonctionnement est en apparence fort simple :

Deux masses excentrées tournent en sens contraires à l'intérieur d'un cadre autour d'un axe horizontal. Leurs mouvements sont synchronisés. L'axe est mû au moyen d'un moteur électrique extérieur.

Ce mouvement rotatif des masses produit une oscillation du système mécanique dont l'axe est tributaire. A un certain endroit bien précis de la trajectoire des deux masses, celles-ci communiquent à l'ensemble du système une impulsion ascensionnelle. Le phénomène se reproduit à chaque cycle, ce qui fournit à la machine la possibilité de monter par bonds successifs. L'énergie rotatoire se transforme ainsi en partie en provoquant un mouvement de translation verticale du système et cela par le truchement d'un processus mécanique simple.

Il importe de remarquer que ce modèle ne comporte aucun point d'appui extérieur pouvant aider la machine à s'élever.

1. Infoespace n° 3, 1972, pp. 27-28.

Celle-ci, soit l'ensemble du système armature — masse en rotation, est seulement assujettie à une *tige verticale* reposant sur le sol dont le but est simplement *d'empêcher le mouvement latéral* des armatures lors des vibrations créées par la rotation des masses.

Précisons encore que les chercheurs s'étant penchés sur la question ne voient dans cet appui latéral, aux dires des divers articles, en *aucune manière* l'explication de l'ascension de la machine.

N'oublions tout de même pas que la machine Dean reçoit du courant électrique car elle est alimentée par un *banal fil*...

Voici en quelques lignes la description — imprécise à souhait — qu'en donnent les différentes revues en guise d'introduction avant de se lancer dans de savantes considérations mathématiques gratuites prônant, par exemple, un « retard » de la Réaction sur l'Action avec introduction de nouveaux termes dans les équations bien fondées de Newton.

Présentée sous cet aspect révolutionnaire, la machine Dean — appelons-la plus exactement « la boîte noire » bien connue des électroniciens, puisqu'elle est alimentée par un fil électrique et que le détail de ses éléments nous est encore caché — est réellement déconcertante et ferait s'arracher les cheveux à plus d'un physicien. Son fonctionnement ressortirait plus du cadre de la sorcellerie ou de la magie que de celui de la science : ce serait aussi paradoxal que de vouloir se propulser dans l'espace et vaincre la pesanteur au moyen de sauts successifs effectués sans appui.

Il est bien évident qu'une telle réalisation est utopique et que n'importe quel scientifique digne de bonne foi ne peut qu'avoir le sourire aux lèvres, même en remettant en question les équations de Newton, à la suite d'une telle élucubration.

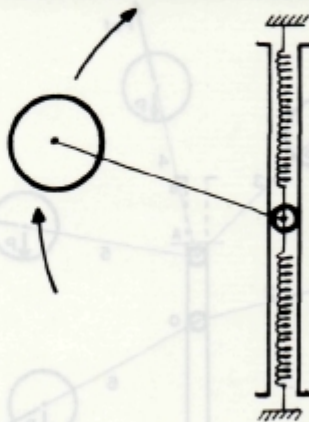
Et à juste titre !

La machine Dean ainsi présentée, cette boîte noire dépouillée de ses centres vitaux, *n'est pas* la vraie machine Dean complète, celle faisant l'objet du brevet et reprise sous le numéro d'enregistrement 2 886 976 au « United States Patent Office » (2) qui, elle, fonctionne à la perfection... mais pour une toute autre raison beaucoup plus triviale et dans un but tout autre que ceux généralement proposés...

Afin d'éclaircir cette affaire, ce sont les plans originaux du brevet Dean que nous proposons

Figure 1

Une masse est rigidement suspendue à un axe maintenu par deux ressorts souples. Celui-ci peut coulisser librement dans une glissière verticale limitant les degrés de liberté du système. Les frottements sont négligeables.



de vous soumettre aujourd'hui.

Le brevet Dean

Précisons tout de suite que ce brevet ne fait nullement mention d'antigravitation ni d'un quelconque procédé révolutionnaire discréditant la physique actuelle, mais consiste uniquement en la description d'un « système original permettant de convertir un mouvement rotatif en un mouvement « unidirectionnel ». C'est d'ailleurs sous ce juste titre que le brevet fut enregistré.

Norman L. Dean l'explique en ces termes introductifs :

« Mon invention traite de systèmes conducteurs produisant un mouvement unidirectionnel et a pour objectif de fournir un système de propulsion dans lequel un mouvement rotatoire produit par une force motrice (3) est converti en un mouvement unidirectionnel continu ou intermittent d'une charge (4) qui peut être ou non porteuse des éléments rotatoires du système...

Des moyens utilisant des masses d'inertie excentrées en rotation, librement suspendues, sont connus comme pouvant produire un mouvement oscillatoire du système porteur de ces masses. Des inventions de ce type ont déjà été réalisées pour créer des mouvements d'oscillation dont le but était de produire des vibrations régulières (...) Ce mouvement oscillatoire est obtenu en limitant les degrés de liberté des masses en rotation (...) Mon invention est celle où le mouvement oscillatoire produit une série continue d'impulsions

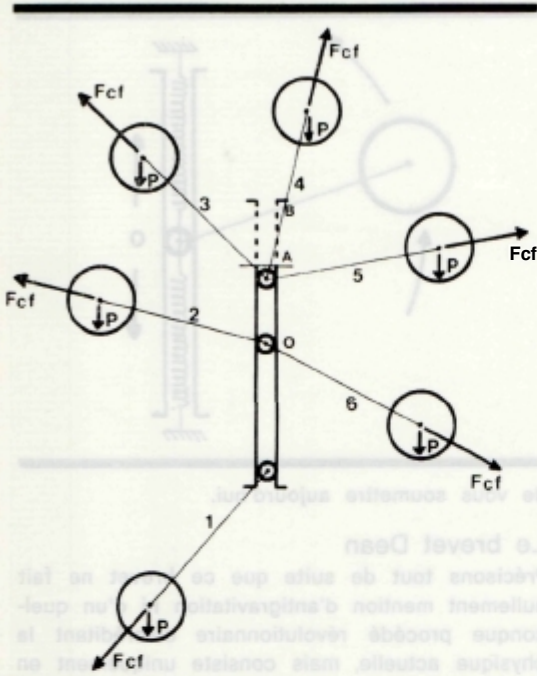
2. Le brevet peut être commandé à l'U.S. Government Printing Office, Washington DC. 20402 USA.

3. Le moteur électrique extérieur.

4. Soit l'ensemble de la machine et une charge éventuelle.

Figure 2

L'axe est entraîné par un moteur électrique extérieur. La masse retenue à l'axe est soumise à un mouvement de rotation continu et passe par les positions successives numérotées de 1 à 6 lors d'un cycle, sous l'action combinée de la force centrifuge (F_{cf}) et du poids de la masse (P). L'axe effectue un mouvement oscillatoire dans la glissière autour d'une position O d'équilibre. Une charge



unidirectionnelles qui peuvent être transmises à une charge ou qui peuvent agir sur l'armature du système lui-même sans influencer la fréquence ou l'amplitude du mouvement oscillatoire. »

Le principe se retrouve dans le schéma des figures 1 et 2.

Dean utilise une autre configuration pour obtenir un mouvement vibratoire continu de manière à ce que le déplacement du système se produise parallèlement à un plan (ici le plan horizontal dans le cas de l'exposé).

Le plan de la machine Dean est représenté à la figure 3.

Afin de limiter les degrés de liberté de son système à ce mode de déplacement, il utilise deux masses excentrées identiques (m_1 , m_2), tournant en directions opposées autour de deux axes parallèles rigidement connectés à un cadre. Ce cadre est librement suspendu à l'armature extérieure (c) au moyen de ressorts souples (r) qui lui permettent un mouvement oscillatoire suite à la rotation des masses excentrées. L'oscillation du cadre s'effectue bien entendu *autour d'une position d'équilibre déterminée* comme pour tout système oscillant.

Le véritable problème — et de là le brevet de l'invention de Dean — consiste en la découverte

placée en un point A plus bas que le point B d'amplitude maximale du mouvement ascendant pourrait être soumis à des impulsions verticales de la part de l'axe à chaque cycle de rotation, du moment que la F_{cf} soit d'intensité plus grande que le poids du système à élever. Les vibrations de la charge sont ainsi produites à partir d'un mouvement rotatif.

d'un système de propulsion de la machine.

Autrement dit, dans le moyen utilisé, à rehausser par impulsions successives le point d'équilibre du cadre oscillant.

Pas de magie ou d'antigravitation là-dessous !

Deux conditions sont indispensables à cet effet :

1. Disposer d'un *point d'appui extérieur*, rigide, sur lequel la résultante de toutes les forces en jeu pourra s'appliquer au moment voulu.
2. Réaliser un *système de couplage* entre la machine et le point d'appui extérieur.

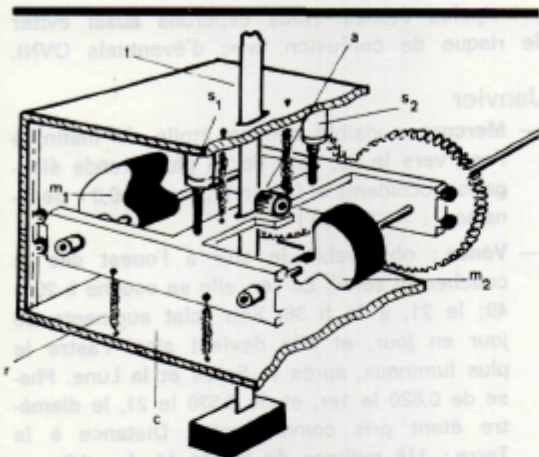
Dean choisit un *système de couplage électromagnétique* : un *électroaimant* (a), alimenté par un banal fil électrique... assurera le « collage » du cadre en oscillation au point d'appui extérieur le long duquel la machine pourra progresser.

Ce point d'appui, vous l'avez probablement deviné, c'est la *tige verticale rigide* (t) reposant sur le sol. Son usage est donc double :

- d'une part, comme énoncé précédemment, elle joue le rôle de rail de guidage offrant le minimum de frottement lors de la progression de la machine et éliminant par le fait même ses réactions latérales éventuelles et,
- d'autre part, elle joue le rôle important d'« escalier magnétique », permettant à la machine de se « reposer » après chaque impulsion ascensionnelle, le temps nécessaire à acquérir une configuration de forces telle que la résultante générale pointée en direction du déplacement vertical souhaité. Et Dean a pris soin, comme il se doit, de réaliser cette pièce maîtresse en *acier* !

Cette configuration de forces n'est possible que lorsque les deux vecteurs forces — poids total du système et centrifuge — sont en *opposition*, avec, de plus, la condition indispensable que l'intensité de la force centrifuge créée par la rotation des deux masses soit *supérieure* à l'intensité de la force poids total du système, de manière à pouvoir lever celui-ci. Ce phénomène se produit lorsque les masses, ayant leur mouvement synchronisé, arrivent à un certain angle précis de leur trajectoire, dans la partie supérieure positive de leur cycle de rotation. A ce moment, tout le système est soumis à une accélération, en accord avec le second principe de Newton, $F = ma$; accélération prise dans le sens de la direction de la résultante totale de ces deux forces, soit verticalement de bas en haut pour le cas qui nous occupe. L'ensemble de la machine Dean s'élève, pendant ce court instant, le long de son

Figure 3



rail de guidage. C'est à l'électro-aimant à entrer en action à ce moment, en collant le système au rail en acier afin de ne pas perdre le bénéfice de cette progression lors du mouvement de retour du système.

Sur le détail de la machine Dean, on peut remarquer également qu'il est fait usage de deux solénoïdes (s1 et s2) dont le rôle est de lier temporairement le cadre au châssis extérieur de la machine en court-circuitant les ressorts supérieurs. Lorsque le cadre progresse par bonds successifs, le long du rail de guidage, l'ensemble de la machine doit pouvoir suivre ce mouvement, soit dans le châssis extérieur muni éventuellement d'une charge : c'est d'ailleurs le but de la machine. A cet usage, le solénoïde entre en action dès que les masses en rotation entament la partie positive de leur cycle.

Dean consacre encore dans son brevet un long exposé sur un point crucial dont dépend finalement le rendement de la machine : l'harmonisation du rôle de l'électro-aimant (sur lequel repose finalement tout le poids du système) et des deux solénoïdes dont les mouvements doivent être harmonieusement synchronisés à chaque cycle et débiter au bon moment pour faciliter la progression de l'ensemble. Ne perdons pas de vue que les masses tournent à grande vitesse, d'où la difficulté supplémentaire. Cet exposé purement technique n'apporte cependant rien de plus à la compréhension du principe global de fonctionnement. Nous le passons sous silence vu qu'il déborde du cadre de cet article.

En conclusion, la machine Dean — la véritable

machine Dean — fonctionne : elle s'élève parfaitement le long de son rail de guidage, tout comme un acrobate monte à la corde..., sans pour cela enfreindre les principes physiques.

Norman L. Dean a réalisé une invention qui n'offre, malgré son ingénieux système de tractage électromécanique, finalement que peu d'attrait ou même d'utilité : un banal système pignon et crémaillère remplirait exactement la même fonction.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le désintéressement des milieux scientifiques et non à cause d'une prétendue violation de leurs principes bien acquis.

La machine Dean aura probablement fait couler beaucoup d'encre en laissant rêveur plus d'un chercheur mal informé, mais son secret est percé et elle n'offrira désormais plus grand intérêt dans l'étude de la propulsion des OVNI à moins qu'un jour peut-être... on en observe un ou l'autre qui s'élèvera au moyen d'une béquille !

Emile Têcheur.

L'orthoténie : un grand espoir déçu ?

Jacques Scornaux, auteur de cette étude qui faisait le point sur l'hypothèse de l'orthoténie, vous prie de bien vouloir prendre connaissance de l'errata général de cette série d'articles :

n° 23 : p. 34, 1ère colonne, 6me ligne : lire B = — 2,10213 et non — 2,2761

n° 24 : p. 20, 1ère colonne, antépénultième ligne : lire « ordonnée » et non « abscisse », avant-dernière ligne : lire « abscisse » et **non** « ordonnée »

n° 25 : p. 8, 2me colonne, 27me ligne : lire 5 et non 6

p. 10, 1ère colonne, 11me ligne : lire 24 et non 14

p. 12, 1ère colonne, 16me ligne : lire « raison » et non « saison »

n° 27 : p. 26, 2me colonne, 5me ligne : lire $p_2 = n ! (N - C) ! / N ! (n - C) !$ et non $(C/N)^c$
id., 9me ligne : lire $p_2 = C!(N - n)! / N!$
 $(C - n)!$ et non $(C/N)^n$

$i = N$
id., 44me ligne : lire $p_3 = \pi$
 $i = 1$

$p_{3,1}$ et non $i = N$ $p_i = \pi$ $p_{3,1}$ $i = 1$

p. 27, 1ère colonne, 2me ligne : lire

$i = n$
 $P = \frac{\pi}{i = 1}$ P_1 et non $i = n$ $P = \pi$ P_1 $i = 1$

Phénomènes astronomiques importants en 1977

Comme de coutume en ce début d'année, il nous a semblé intéressant de vous communiquer les principaux phénomènes astronomiques visibles à l'œil nu en 1977. Pour chaque mois de l'année, vous trouverez ci-dessous le nom des planètes visibles, de même que leur magnitude (éclat apparent) et leur degré d'élévation au-dessus de l'horizon (déclinaison) à 00 h 00, en se référant à l'équateur céleste qui représente lui-même un angle nul (0° 00').

Notons encore que plus la magnitude d'un astre est négative, plus cet astre est lumineux. A la campagne ou dans tout endroit dépourvu d'éclairage parasite, par nuit sans lune, l'œil nu nous permet d'atteindre la magnitude limite de + 6, représentant donc les étoiles les moins lumineuses qu'on peut encore discerner. Les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne se trouvent constamment en dessous de cette limite, et sont, par conséquent, visibles à l'œil nu. La planète Uranus reste la plupart du temps voisine de la magnitude + 5,8, et suite au faible intérêt qu'elle nous offre, nous n'en tiendrons pas compte dans le tableau qui suit.

Rappelons aussi que plus la déclinaison d'un astre est positive, plus cet astre est haut dans le ciel dans sa course apparente. Si la déclinaison se trouve être négative, cela signifie que l'astre se trouve en dessous de l'équateur céleste, donc dans l'hémisphère céleste sud. Nous reprendrons également, pour chaque planète au fil des mois, sa période de conjonction avec la Lune, cela pouvant aider à l'identification : nous utiliserons alors l'abréviation C/L. Remarquons qu'on entend par conjonction la rencontre apparente de deux ou plusieurs astres dans la même partie de la voûte céleste.

Les planètes Mercure et Vénus sont dites intérieures (ou inférieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées entre le Soleil et la Terre : ces planètes nous présentent des phases, comme la Lune. Tandis que les planètes Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton sont dites extérieures (ou supérieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées au-delà de l'orbite de la Terre autour du Soleil. Les couleurs des principales planètes sont les suivantes : Mercure : blanche; Vénus : blanche; Jupiter : blanche; Saturne : jaune; Mars : rouge.

Nous espérons que ce chapitre astronomique permettra aux intéressés de se familiariser avec l'aspect, déroutant parfois, des planètes et des

principales étoiles. Nous espérons aussi éviter le risque de confusion avec d'éventuels OVNI.

Janvier

- **Mercury** : visible comme étoile du matin, à l'est, vers le 29, date de sa plus grande élongation occidentale (magnitude : + 0,3 ; déclinaison : - 20° 50')
- **Vénus** : observable le soir à l'ouest dès le coucher du soleil. Le 1er, elle se couche à 20 h 49; le 21, à 21 h 38. Son éclat augmente de jour en jour, et elle devient ainsi l'astre le plus lumineux, après le Soleil et la Lune. Phase de 0,620 le 1er, et de 0,530 le 21, le diamètre étant pris comme unité. Distance à la Terre: 118 millions de km le 11. (- 4,0; - 4'56") (C/L : le 23).
- **Jupiter** : la géante de notre système solaire, d'un diamètre égal à onze fois celui de la Terre, et d'un volume 1 310 fois supérieur à celui de notre globe. Elle est visible le soir, au sud-sud-ouest. (- 2,1 ; + 17°13') (C/L : le 1er et le 28).
- **Saturne** : la planète aux anneaux est visible toute la nuit, se levant à 18 h 56 le 11, et se couchant vers 10 h 04 le lendemain. Un grossissement de 10 x permet déjà de distinguer les célèbres anneaux et son satellite n° 1 : Titan. (+ 0,2 ; + 17°09') (C/L : le 8).
- Le 3 janvier, à 11 h 00, ce sera la plus courte distance Terre-Soleil.
- **Sirius**, distante de 9 années-lumière seulement de notre système, brille dans le sud, le soir (magnitude : - 1,37). Son diamètre réel est double de celui du Soleil. Au sud-ouest, le soir, le célèbre amas des Pléiades est visible haut dans le ciel, non loin de Jupiter.

Février

- **Vénus** : son éclat augmente encore. Visible le soir à l'ouest. Phase de 0,340 le 21. (- 4,3; + 5°14') (C/L : le 21).
- **Jupiter** : est toujours visible le soir, à l'ouest. Se couche vers 01 h 00 du matin. Son éclat diminue lentement et est bien moindre que celui de Vénus. (- 2,0; + 17°35') (C/L : le 24).
- **Saturne** : observable toute la nuit. Son éclat est stationnaire. En opposition avec le Soleil le 2. (+ 0,1 ; + 18°08') (C/L : le 4).

Mars

- **Vénus** : atteint son éclat maximal aux alentours du 1er. Elle se couche à 22 h 22 ce jour-là, et à 21 h 31 le 21. Phase: le 1er, de 0,276; le 11, de 0,186; le 21, de 0,094. Distance à la Terre : 47 millions de km. (— 4,4 ; + 12°33') (C/L : le 21, et le 26 avec Mercure).
- **Jupiter** : à l'ouest, le soir : se couche vers minuit. (— 1,8; + 18°33') (C/L : le 24).
- **Saturne** : se lève de plus en plus tôt (dans l'après-midi) et se couche vers 06 h 03 au milieu du mois. (+ 0,2; + 18°28') C/L : le 3 et le 30).

Avril

- **Mercure** : visible comme étoile du soir (à l'ouest) juste après le coucher du Soleil, vers le 10. (+ 0,3 ; + 17°30') (C/L : le 19).
- **Vénus** : son éclat diminue lentement, et la planète se couche de plus en plus tôt (coucher vers 19 h 00 le 11). Elle cesse d'être observable en fin de mois. Phase : 0,020. (— 3,3; + 11°34') (C/L : le 16). Distance à la Terre : 43 millions de km.
- **Jupiter** : à observer le soir à l'ouest. Se couche à 23 h 00 le 11. (— 1,6; + 19°52') (C/L : le 19).
- **Saturne** : se couche toujours après minuit. (+ 0,4 ; + 18°42') (C/L : le 27).
- le 4, éclipse partielle de la Lune, en partie visible en Belgique. Grandeur : 0,198, le diamètre du disque lunaire étant pris comme unité. Entrée de la Lune dans l'ombre de la Terre : 04 h 30.
Milieu de l'éclipse : 05 h 18. Sortie de la Lune de l'ombre de la Terre : 06 h 06. Coucher de la Lune : 06 h 12.
- Le 18, éclipse annulaire du Soleil, invisible en Belgique.

Mai

- **Mercure** : étoile du matin vers le 27. (+ 1,2; + 10°28') (C/L : le 16).
- **Vénus** : durant ce mois la planète redevient visible le matin, à l'est (elle se lève vers 03 h 30) et son éclat augmente à nouveau. Phase : 0,252 le 11. (— 4,2 ; + 04°59') (C/L : le 14).
- **Mars** : la planète rouge qui paraît bien mériter son nom suite aux missions « Viking », devient visible le matin, à l'est. Lever: 03 h 23 le 21. (+ 1,3 ; + 05°58') (C/L : le 14).
- **Jupiter** : cesse d'être visible le soir, vers le 15. (— 1,5 ; + 21°07').

- **Saturne** : se couche vers minuit. (+ 0,5 ; + 18°29') (C/L : le 24).

Juin

- **Vénus** : observable le matin à l'est, avant le lever du Soleil. Phase : 0,472. (— 4,0 ; + 10°30') (C/L : le 12).
- **Mars** : se lève vers 02 h 00 le 21. Eclat stationnaire. (f 1,3; + 14°14') (C/C : le 12).
- **Saturne** : visible le soir à l'ouest. (+ 0,6 ; + 17°50') (C/L : le 20).

Juillet

- Le 5 juillet : plus grande distance Terre-Soleil à 21 h 00.
- **Vénus** : observable le matin, à l'est. Son éclat diminue d'intensité. Se lève vers 02 h 00 du matin. Phase : 0,620. Distance à la Terre : 140 millions de km. (— 3,7 ; + 18°24') (C/L : le 12).
- **Mars** : se levant vers 01 h 00 du matin, la planète rouge devient visible une bonne partie de la nuit. Distance à la Terre : 265 millions de km. (+ 1,2; + 18°24') (C/L : le 11).
- **Jupiter** : redevient visible le matin. Se lève vers 02 h 30. (— 1,5 ; + 22°53') (C/L : le 13).
- **Saturne** : se perd progressivement dans les lueurs du crépuscule. Coucher à 21 h 35 le 21. (+ 0,7; + 16°33').
- observer le soir, dans un axe nord-sud, la **Voie Lactée** (notre galaxie qui comprend près de 15 milliards d'étoiles). Le centre se trouve dans la direction de la constellation du Sagittaire (spectacle merveilleux avec des jumelles.)
- au zénith : l'étoile **Véga** (Lyre). Magnitude : + 0,14. Distance : 25 années-lumière. Le système solaire en entier se déplace vers cette région de l'espace à la vitesse de 20 km à la seconde.
- fin juillet : nombreux météores.

Août

- **Mercure** : vers le 8, visible comme étoile du soir, à l'ouest, peu après le coucher du Soleil. (+ 0,7; + 03°51') (C/L : le 16).
- **Vénus** : toujours observable le matin, à l'est. Phase: 0,739. (— 3,5; + 21°46') (C/L : le 11, et avec Jupiter le 30).
- **Mars** : se lève vers minuit. (+ 1,1 ; + 22°27') (C/L : le 9).
- **Jupiter** : visible le matin à l'est. Se lève vers 01 h 00. (— 1,6 ; + 20°01') (C/L : le 10).
- **Vers le 11** : ne pas manquer d'observer les traditionnelles chutes de météores (Perséides). Moyenne : 60 météores/heure. Observer vers

minuit, en direction du nord.

- au nord, très bas sur l'horizon, l'étoile **Capella** (Cocher). Magnitude: + 0,21. Distance: 45 années-lumière. Plusieurs dizaines de fois les dimensions de notre Soleil.

Septembre

- **Mercure**: vers le 21, cette planète, la plus proche du Soleil, est visible comme étoile du matin. Lever : 04 h 45. (— 0,1 ; + 08°29').
- **Vénus** : visible le matin à l'est. Phase : 0,833. (— 3,4 ; + 16°24') (C/L : le 10).
- **Mars** : visible le matin à l'est. Se lève de plus en plus tôt (vers 23 h 45). (+ 1,0; + 23°31') (C/L : le 7).
- **Jupiter** : visible le matin également. Se lève vers 23 h 20, et se distingue de Mars par sa couleur blanche. (— 1,8: + 23°01') (C/L : le 7).
- **Saturne** : redevient visible le matin à l'est. Se lève vers 03 h 51 le 21. (+ 0,8; + 14°31') (C/L : le 11).

Octobre

- **Vénus** : visible le matin à l'est, mais elle monte moins haut sur l'horizon. Phase : 0,904. (— 3,4; + 04°17') (C/L : le 11).
- **Mars** : se lève de plus en plus tôt et son éclat augmente peu à peu. Lever à 22 h 41 le 21. (+ 0,7; + 22°24') (C/L : le 6).
- **Jupiter** : se lève également un peu plus tôt de jour en jour : 22 h 14 le 1er, 20 h 59 le 21. Son éclat augmente. (— 2,0 ; + 22°57') (C/L : le 4).
- **Saturne** : à observer en fin de nuit, à l'est. Lever à 02 h 46 le 21. (+ 0,8 ; + 13°28') (C/L : le 9).
- **Vers le 9**, nombreux météores (essaim des Draconides).
- Le 12 : éclipse totale de Soleil, invisible en Belgique.

Novembre

- **Vénus** : se perd progressivement dans les lueurs de l'aube. Lever à 06 h 41 le 21. (— 3,4 ; — 10°30').
- **Mars**: se lève vers 21 h 30 le 21, et de ce fait, devient observable la plus grande partie de la nuit. Distance à la Terre (le 21) : 141 millions de km. (+ 0,3; + 20°32') (C/L : le 3).
- **Jupiter** : se levant vers 19 h 30, il se prête à de longues observations. (— 2,2 : + 22°59') (C/L : le 1er et le 28).
- **Saturne** : la planète aux anneaux se lève peu après minuit, devenant ainsi observable la

seconde moitié de la nuit. (+ 0,8; + 12°44') (C/L : le 5).

Décembre

- **Mercure** : vers le 3, la planète peut être observée comme étoile du soir. (— 0,2 ; — 14°19') (C/L : le 11).
- **Mars**: le 11, se lève vers 20 h 30. Eclat en nette augmentation. (— 0,3; + 20°10') (C/L : le 1er et le 28).
- **Jupiter** : est observable toute la nuit. Opposition avec le Soleil le 23. Se lève à 17 h 22 le 11. Distance à la Terre : 625 millions de km. (f 0,7 ; + 12°32') (C/L : le 25).
- **Saturne** : se lève en soirée, de plus en plus tôt : à 23 h 00 le 1er, à 21 h 46 le 21. Distance à la Terre (le 11) : 1.327 millions de km. (+ 0,7 ; + 12°32') (C/L : le 3 et le 30).
- On remarquera à nouveau **Sirius**, dans le sud. Entre cette étoile et les Pléiades, on admirera la célèbre **constellation d'Orion** et, en son centre, le Baudrier (trois étoiles en ligne droite, distantes toutes trois de 1.300 années-lumière de notre système solaire. A droite et en dessous de ce Baudrier, la grande Nébuleuse d'Orion, visible à l'œil nu (distance: 1.500 années-lumière). La constellation d'Orion est définie, en haut à gauche par **Bételgeuse** (rouge-orange), distante de 470 années-lumière et dont le diamètre est 400 fois plus grand que celui du Soleil. En bas à droite, on trouve **Rigel** (blanc-jaune) qui est en fait un système complexe de 5 étoiles, dont la principale est distante de 1.300 années-lumière, son diamètre valant 350 diamètres solaires. A gauche des Pléiades, nous identifierons aussi l'étoile rougeâtre **Aldébaran**, étoile principale de la constellation du Taureau (située à 64 années-lumière, avec un diamètre 36 fois plus important que celui du Soleil). C'est dans cette région de l'univers que devrait aboutir la sonde américaine Pioneer X (mission d'étude de Jupiter en 1973) dans quelques milliards d'années.

Pour tout renseignement supplémentaire, et notamment pour les heures de passage des satellites artificiels Skylab, Soyouz, Saliout, etc..., vous pouvez prendre contact avec l'ASTRA-CLUB — Groupement Ardennais d'Astronomie et d'Astronautique, Avenue Constant Grandprez, 23, 4970 Stavelot (tél. : 080/88.26.14).

Louis Grégoire.

L'aventure cosmique de l'humanité (6)

Les OVNI en tant que signaux de visiteurs extraterrestres

Si j'ai rapporté avec quelques détails l'exposé des « découvertes » faites l'an dernier par M. Lunan, c'est que leur diffusion illustre bien, à mon avis, l'attitude ambiguë qui est suivie vis-à-vis du phénomène OVNI depuis vingt-cinq ans :

1° D'une part, nous disposons d'un imposant volume d'observations empiriques (54) qui ne se laissent réduire ni par les tentatives d'explications conventionnelles ni par l'intimidation des témoins, attitudes qui constituent les deux volets d'une politique poursuivie avec plus ou moins de constance par les institutions gouvernementales de la plupart des pays depuis le début de l'époque moderne du phénomène. On se souviendra à ce sujet qu'après le dépôt du Rapport Condon il fut fortement question aux Etats-Unis de détruire toutes les archives OVNI, et que le célèbre physicien insistait encore que cela fût fait, peu de temps avant sa mort.

2° D'autre part, aussi bien à l'époque de « Blue Book » qu'aujourd'hui, les cas les plus typiques se sont vus « identifiés » d'une manière à ce point fantaisiste qu'on en vient à se demander si les explications proposées étaient destinées à être crues ou si l'on ne cherchait pas plutôt à installer dans l'esprit du public la croyance irraisonnée en la visite de visiteurs spatiaux. La présence dans l'équipe de Condon de nombreux psychologues, de même que la très large diffusion qui est habituellement donnée à des travaux du genre de ceux de Lunan, me paraissent constituer autant d'arguments en ce sens.

Pourtant, si nous nous dégageons de l'aspect émotionnel engendré par cette attitude vis-à-vis du phénomène, et cherchons à tester, sur les prémisses de notre logique humaine (55) de quelles manières une civilisation (ou plusieurs) technologiquement plus évoluée que la nôtre pourrait prendre la peine de résoudre les énormes difficultés techniques lui permettant de traverser l'espace jusqu'à nous et chercher à nous communiquer quelque chose, il peut se concevoir deux situations :

1° Ou bien ces tentatives sont relativement rares, par exemple de l'ordre d'une ou deux par an. Dans ce cas, il y a toutes les chances qu'elles passent totalement inaperçues ou qu'on les impute à une défectuosité quelconque de l'instrument — mécanique ou humain — qui les aura rapportées. Par ailleurs, même si nous admettons un important déchet dans le volume

de ces observations, ce n'est pas à ce genre de situation que nous sommes confrontés par le phénomène OVNI.

2° Ou bien ces mêmes tentatives seront relativement fréquentes, au niveau mondial, soit de l'ordre d'une ou deux par jour (56).

C'est bien la situation où nous placent les manifestations du phénomène.

Etant donné que l'expression de soi est la caractéristique fondamentale de la vie telle que nous pouvons la concevoir, cela signifierait que les civilisations responsables de ces visites sont vraiment désireuses d'entrer en contact avec nous. Un tel contact est-il possible ? Il me semble qu'il faille répondre affirmativement à cette question, puisque nous avons posé le principe que la civilisation (ou l'ensemble de civilisations) qui vient nous visiter avait été capable de résoudre avec succès toute une série d'autres problèmes bien plus compliqués (engineering, durée de voyage, etc.)

Dès lors, ne faudrait-il pas s'attendre à ce que le désir d'une quelconque de ces civilisations d'entrer en contact avec nous ne l'amène à vérifier dans quelle mesure les signaux qu'elles a émis ont été reçus et acceptés par nous ? Ici encore, la présomption d'intelligence nous fait répondre que oui, la phase de contrôle des résultats faisant partie intégrante de toute démarche de ce genre.

Examinons maintenant à titre d'essai le contenu non anecdotique (qui est celui où se cantonnent trop volontiers de nombreux ufologues) des rapports d'observation d'OVNI. Que constatons-nous ?

1° Le phénomène ne subit aucune évolution perceptible et se répète fonctionnellement identique à lui-même au fil des années pour lesquelles la mémoire des hommes a conservé des chroniques convenablement documentées, soit, sans exagérer, depuis la fin du siècle dernier. Mais on pourrait tout aussi bien remonter plus loin dans le passé (57), pratique-

54. Le Dr R.D. Saunders, attaché à l'Industrial Relations Center de l'Université de Chicago, a dressé sur ordinateur un catalogue (UFOCAT) des observations les plus crédibles. Ce catalogue répertorie à l'heure actuelle 80 000 cas environ, ce qui constitue une bonne approximation du nombre total des observations faites depuis la seconde guerre mondiale dans le monde. On est donc loin des « cinquante millions de cas » annoncés par un journal français pourtant réputé sérieux (« Le Monde » du 8 octobre 1975).

55. Qui est la seule que nous puissions adopter.

56. 80 000 : 30 x 365 donne un peu moins de 8 par jour.

57. Voir les « Chroniques OVNI » de M. Bougard.

ment jusqu'à l'époque paléolithique (58).

On peut toutefois écarter cette objection en imaginant des échelles de temps qui seraient différentes entre nous et nos visiteurs.

Mais là n'est pas le point le plus grave.

- 2° En même temps que le phénomène n'évolue pas, son « indice d'absurdité apparente » est inversement proportionnel à la distance qui sépare sa manifestation du témoin.

Plus cette distance est faible, plus le récit du témoin paraît incroyable et absurde, dénué de sens dans son aspect comme dans son contenu, comme s'il n'était rien d'autre que celui d'un rêve éveillé. Et il s'agit bien à également d'une constante, l'une des rares constantes véritables même du phénomène, aussi bien de nos jours qu'au cours des « incroyables décades » de 1880, comme le lecteur objectif et documenté pourra s'en assurer lui-même.

Ici, un intrépide aéronaute réclame une paire de ciseaux à froid qu'il tient à payer, et s'en va en disant qu'il vient de « n'importe où », là c'est un « pilote d'essai » qui chicane un travailleur émigré sur d'obscures questions d'horaires, ailleurs on mande un automobiliste d'« aller dire que nous envahissons la Terre » (un message doublement absurde, celui-là). Nous avons même un « ufonaute acrobate » escaladant les murs à l'horizontale.

Les tenants de l'ufologie classique écartent des cas de ce genre en estimant qu'ils ont été inventés ou mal rapportés par le témoin; ou encore que celui-ci fut soumis à un faisceau d'ondes qui eurent pour résultat de générer des souvenirs de type hallucinatoire à l'intérieur d'une observation bien réelle; ou enfin

que ces comportements absurdes de la part de nos visiteurs ne constituent rien d'autre que des trompe-l'œil voulus destinés à tester notre crédulité.

Il me semble pour ma part que l'hypothèse qui ferait des manifestations OVNI des tentatives répétées de nous communiquer un certain type d'information se trouve contredite par l'absence de contrôle sur la manière dont la communication est reçue (stagnation du phénomène) et par le caractère d'absurdité croissante du témoignage à mesure qu'augmente le nombre de *bits* d'information.

Chaque chercheur a évidemment la liberté de situer ses recherches dans le spectre des manifestations OVNI à l'endroit qui lui paraît le plus propice à l'exercice de ses connaissances.

Ce spectre évolue sans discontinuités depuis la « lumière nocturne de trajectoire anormale » — le plus souvent un vulgaire satellite — jusqu'aux cas de « contactés » qui se disent ou se croient en rapports réguliers avec des envoyés de l'une quelconque des « quarante-quatre civilisations galactiques qui viennent nous visiter » (59).

Dans les paragraphes précédents, je me suis volontairement arrêté à l'avant-dernière raie de ce spectre, celle des « rencontres rapprochées avec ufonautes » telle qu'elle a été définie par le Dr Hynek qui lui a conféré de la sorte un caractère de respectabilité. Je constate qu'aucune information utile n'a pu jusqu'ici être retirée de l'étude des très nombreux cas de ce type.

Franchissons, pour un moment, cette limite (60), et plaçons-nous dans la dernière raie du spectre, celle des « contactés », sans nous demander si elle possède ou non une réalité objective.

Nous voici en présence de gens qui prétendent ou croient avoir régulièrement la faveur des « communications extraterrestres ». Que trouvons-nous dans ces communications ?

Rien. Aucune idée ou connaissance nouvelle dont on ait jamais pu tirer la moindre explication pratique sur la Terre. Dans le meilleur des cas, l'idée, la connaissance, existent déjà quelque part (61).

Dans le pire, il s'agit des caractéristiques d'une planète qui est censée exister à vingt, cinquante ou cent années-lumière d'ici, avec une foule de détails absolument invérifiables sur sa population, sa masse, sa vitesse de rotation, la composition

58. A. Michel « Paleolithic Ufo Shapes » in F.S.R., vol 11, 1969.

59. Affirmation qui fut faite lors d'un débat radiophonique à la RTB par une des personnes invitées.

60. Qui n'est d'ailleurs pas très clairement définie. Suivant P. Guérin, elle serait déterminée par la manière dont le témoin se comporte ultérieurement à l'incident. Ce qui n'est pas sans soulever divers problèmes pratiques au niveau de la collecte des données (enquêtes).

61. Par exemple, divers contactés ont prétendu, dans les années 50, avoir appris l'existence des ceintures de Van Allen par leurs amis extraterrestres. Pourtant Mrs. Eileen Garrett, la créatrice de la Fondation parapsychologique, rapporte avoir reçu d'un esprit qui se disait celui de l'écrivain Sir Arthur Conan Doyle, le message suivant : « Je suis à l'intérieur du système solaire, mais dans une ceinture de radiations qui entoure la Terre ». Cela se passait en octobre 1930. (réf. : « Nos pouvoirs inconnus », collectif, encyclopédie Planète, sans date d'édition, p. 41).



gnais que cela disparaisse brusquement sans avoir pu obtenir au moins une photo; c'est ainsi que je pris l'appareil et visai l'objet. Je me souviens que l'aiguille du photomètre indiquait une sous exposition, je corrigeai donc l'ouverture du diaphragme de façon à exposer correctement. L'objet restait toujours sans mouvement mais moi je tremblais de telle façon qu'il m'était assez difficile de le viser convenablement ... ».

M. Moreno pressa le déclencheur et obtint la première diapositive. Il utilisait un appareil Asahi Pentax Spotmatic avec un objectif Takumar de 50 mm, pellicule réversible Kodak Ektachrome de 64 ASA, vitesse d'obturation 1/125 et ouverture 5.6.

« Une fois déclenché, je fis avancer la pellicule et restai à regarder l'objet. Il était toujours stationnaire, sans mouvement, quoiqu'il semblait se balancer légèrement. Il commença tout à coup à se mouvoir, d'abord très lentement pour accélérer peu à peu. Je levai alors l'appareil photographique et pris la deuxième diapositive. A mesure qu'il accélérât, le bourdonnement semblait s'intensifier, quoique je ne sache pas si tel était le motif ou

s'il était dû au fait que l'objet s'approchait de l'endroit d'où nous l'observions. La seconde photo prise, je tâchai d'en obtenir une troisième, mais d'où nous étions nous ne parvenions déjà plus à l'observer bien que l'on continuait à entendre le bourdonnement qui s'affaiblissait ».

Les Moreno sortirent précipitamment de la maison mais arrivés dehors ils ne virent plus rien.

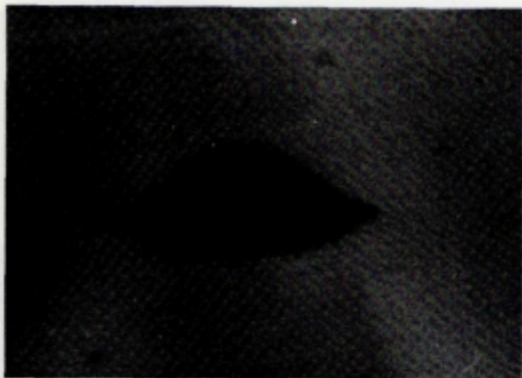
« Cet appareil devait se mouvoir assez rapidement, car nous n'avons pas pris plus de quinze secondes pour arriver à la rue, il avait déjà disparu et le bourdonnement ne s'entendait plus ... ».

Lors d'une seconde interview, les témoins ont fourni des données supplémentaires du plus haut intérêt pour l'investigation (2).

La fenêtre de la pièce où se trouvait M. Moreno avait été ouverte par lui environ un quart d'heure avant l'apparition, afin d'aérer le bureau dans

2. L'enquête fut menée par MM. G. Roncoroni et G. Alvarez du groupement argentin ONIFE (Organizacion Nacional de Investigacion de Fenomenos Espaciales), directeur : Fabio Zerpa.

Aggrandissement de la seconde diapositive.



lequel s'était accumulée de la fumée. M. Moreno ne remarqua rien d'étrange à cette occasion.

Mme Moreno entendit le bourdonnement pour la première fois lorsqu'elle arriva à l'étage avec sa fille Graciela. Lorsque M. Moreno les appela, elles étaient en train de causer en nettoyant, ne prêtant pas attention aux bruits extérieurs. La fenêtre de la chambre dans laquelle elles se trouvaient — donnant sur le jardin — était fermée. Elles n'ont rien vu d'étrange à travers celle-ci.

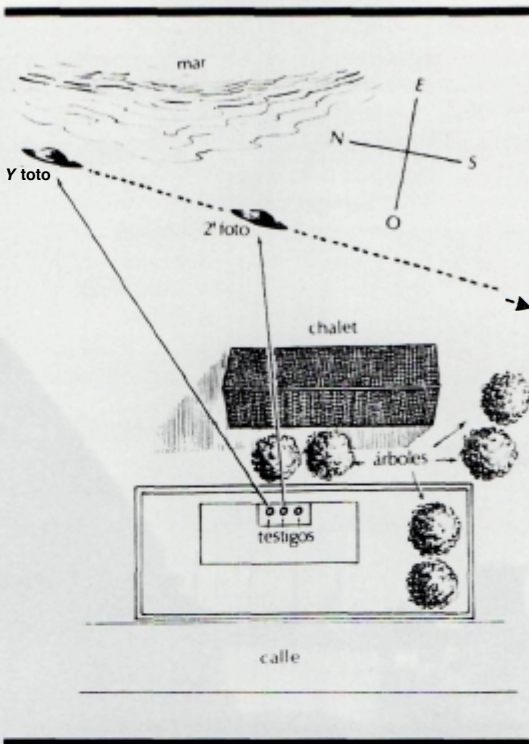
Mme Moreno compare le bourdonnement de l'OVNI au sifflement d'une fuite de gaz ou au bourdonnement d'un moteur électrique.

La mère et la fille s'accordent à décrire l'objet comme ressemblant à un chapeau pointu de couleur grise, plus sombre dans la partie du bas. La partie supérieure ne brillait pas, mais était un peu plus claire. Par contre, M. Moreno l'a vu uniformément gris foncé, « gris taupe ».

Il s'écoula un peu moins d'une minute entre l'instant où le témoin aperçut l'objet et celui où il prit la première diapositive. Entre la première et la deuxième diapositive, il se serait écoulé entre quinze et vingt secondes. L'objet partit en direction du sud. En sortant, la famille Moreno n'a aperçu personne d'autre. Mme Moreno interrogea les voisins, personne ne déclara avoir vu quelque chose. M. Moreno évalue sa distance à l'objet à 300 m environ lorsqu'il le vit pour la première fois, il semblait avoir 4 ou 5 m de diamètre. Sa fille croit qu'il s'agissait d'un objet métallique, quelque chose comme un vaisseau volant, mais pas un avion.

« Je suis d'accord avec Graciela — devait ajouter son père — pour le moins je n'ai jamais vu un avion de cette forme et qui s'arrêtait en l'air ».

Plan des lieux.



ONIFE : Cela aurait pu être un hélicoptère ?

M. Moreno : Won, absolument pas, je vous dis que c'était quelque chose que je n'avais jamais vu de toute ma vie, quelque chose de totalement inconnu et je m'en suis rendu compte depuis l'instant où je l'ai vu. C'est pour cela que j'ai demandé l'appareil pour le photographier, si cela avait été quelque chose de connu, je ne m'en serais pas donné la peine.

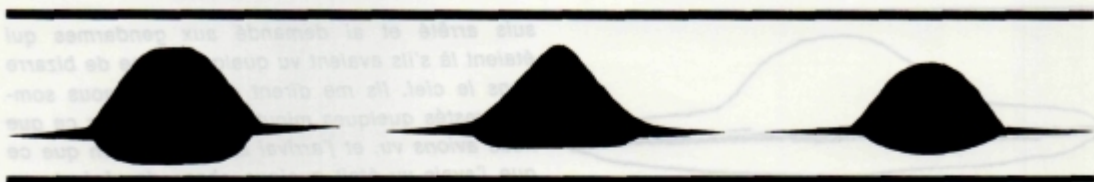
ONIFE : Et vous, Mme Moreno, qu'en pensez-vous ?

Mme Moreno : Je suis d'accord avec mon mari, je n'ai jamais vu quelque chose du genre, je crois que c'était un appareil volant, je crois que c'était un OVNI, comme vous l'appellez vous autres, non ?

ONIFE : Dites moi, vous pensez que cet appareil était dirigé, ou piloté ?

Mme Moreno : Bien, c'est difficile à savoir, mais quand il se balançait, il me donnait l'impression de chercher à s'orienter, comme s'il était en train de chercher la direction vers laquelle il devait aller.

De gauche à droite, croquis de l'objet selon Mlle Moreno.
M. Moreno et Mme Moreno.



Les témoins

Leur niveau intellectuel et culturel est bon, spécialement dans le cas de M. Moreno. Ils apparaissent jouir d'une excellente santé physique et morale, ce qui fut également l'impression laissée aux enquêteurs. On a pu remarquer chez eux un bon degré d'objectivité et peu de tendances à ce que leurs opinions soient affectées par des influences extérieures. Ils ne recherchent aucune publicité.

Le témoignage

Les témoins relatent ce qu'ils ont vu, et avec une très grande objectivité, vu qu'ils ne firent jamais, d'une façon spontanée, des considérations quant à la nature de l'objet vu par eux. Ils ne le firent que quand on leur demanda une opinion à ce sujet, et avec assez de réticence, certainement. Ils insistent sur le fait qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable et que ce n'était aucun appareil volant connu d'eux.

Le témoignage fut cohérent et objectif bien qu'il existe quelques différences, spécialement en ce qui touche à la forme et à la couleur de l'OVNI; celles-ci sont sans doute dues aux différents degrés de perception visuelle de chacun des témoins. A ce sujet, il est nécessaire de faire remarquer que M. Moreno utilise des lunettes correctives (il souffre d'une légère myopie) dont les verres sont légèrement teintés de vert, ce qui a pu induire le témoin en erreur quant à l'appréciation de la couleur gris foncé répartie uniformément à la surface de l'OVNI.

Les photographies

Le film a été soumis à un processus normal de développement. L'exposition est correcte et la définition est satisfaisante compte tenu des conditions atmosphériques. Sur la première diapositive, les bords de l'objet apparaissent assez diffus, ceci pourrait s'expliquer par la légère brume qui, selon M. Moreno, empêchait une parfaite visibilité en direction de la mer.

Mme et Mlle Moreno affirment que l'objet était plus clair en sa partie supérieure (coupole) que dans sa partie inférieure. Ce détail ne s'apprécie pas sur les diapositives, mais la pellicule photographique n'a pas la sensibilité et n'offre pas la définition de l'œil humain. Par l'effet de contraste qu'offrent les nuages illuminés par le soleil en donnant une brillance supérieure à ce secteur du ciel, l'objet apparaît d'une couleur grise uniforme, gris foncé, peut être plus foncé qu'il n'était en réalité.

Quoique sur la première diapositive l'objet apparaisse parfaitement symétrique par rapport à son axe vertical, sur la seconde photo on peut remarquer une petite différence, un léger grossissement, à la coupole, lequel peut être dû à l'accélération du mouvement de l'objet.

Sur la première diapositive l'objet, plus précisément sa base, est parfaitement horizontal, tandis que sur la seconde on observe qu'il est quelque peu incliné dans le sens de la marche.

Un examen photogrammétrique des deux clichés permet aux enquêteurs d'écarter une possibilité de trucage. Ceux-ci tentèrent également de déterminer les dimensions réelles de l'objet photographié, toutefois comme on ne connaît pas la distance exacte séparant les témoins de l'objet, il est impossible de déterminer avec précision la taille de ce dernier. Une estimation de la vitesse de déplacement est également impossible pour la même raison.

Un témoignage indépendant

Un autre témoignage pourrait confirmer les photographies prises par M. Moreno dans la matinée du 3 janvier. Le même jour, M. Juan Carlos Ascenci, voyageur de commerce âgé de 52 ans se trouvait en Patagonie à plus de 700 km au sud de Las Grutas. Il fit une observation intéressante qu'il relata dans une lettre envoyée à l'ONIFE le 7 octobre 1975.

Croquis de l'objet observé par M. Juan Ascenci.



« Je vous écris principalement pour vous rapporter un épisode dont j'ai été le témoin le 3 janvier de cette année. Je me trouvais ce jour-là à Caleta Olivia, province de Santa Cruz, et comme j'avais déjà visité tous mes clients, j'ai décidé d'aller à Comodoro Rivadavia, dans la province de Chubut. J'avais quitté Caleta aux environs de 09 h 30, je suis sûr de l'heure car je venais d'écouter la radio qui diffusait le journal parlé, j'étais à environ 6 km de la limite interprovinciale. Je vis un peu à ma droite et devant moi, plus ou moins au centre du pare-brise comme un éclair éblouissant dans le ciel. J'ai alors bien regardé et pu voir quelque chose comme un objet métallique qui reflétait la lumière du soleil, comme un métal chromé, et qui venait du nord vers moi.

J'allais très lentement car dans cette zone le chemin est très sinueux et on irait facilement « dans le décor ». Sans quitter l'objet des yeux, j'ai freiné et me suis mis sur l'accotement. L'objet est passé du côté droit de ma voiture. Je crois qu'il est passé assez près car j'ai entendu comme un bourdonnement ressemblant à celui que fait le vent quand il souffle à travers une persienne. Je crois que la meilleure façon de l'écrire serait SSSWOOOSSH. Je suppose qu'il serait passé à une centaine de mètres à ma droite, soit au-dessus de la mer, et à très faible hauteur, puisque je l'ai vu passer à travers la fenêtre sans avoir à me baisser très fort. Je crois qu'il avait la dimension d'une grande auto.

De plus, quand il est passé à côté de ma voiture, la radio a produit une décharge comme quand il y a de l'orage, quoique ce jour là il n'y eut pas d'orage, dans cette zone pour le moins. A peine passé, je suis descendu de l'auto et pus le voir tandis qu'il s'éloignait vers le sud, soit vers Caleta Olivia, mais il a disparu de ma vue en quelques secondes.

Quant à la forme de l'objet, je vous ai fait un dessin que je crois être assez approchant de ce que j'ai vu.

L'ayant perdu de vue, j'ai continué jusqu'à Comodoro, et arrivé à la limite interprovinciale, je me

suis arrêté et ai demandé aux gendarmes qui étaient là s'ils avaient vu quelque chose de bizarre dans le ciel. Ils me dirent que oui et nous sommes restés quelques minutes à commenter ce que nous avions vu, et j'arrivai à la conclusion que ce que j'avais vu était quelque chose de réel et non une hallucination (...).

Conclusion

Le degré de confiance que les enquêteurs accordent au cas de Las Grutas est élevé, principalement en raison de la cohérence du témoignage, de la personnalité des témoins qui ne désirent pas être mêlés à la publicité de l'incident et des documents photographiques qui coïncident avec les aspects les plus importants du rapport. D'autre part le témoignage de M. Ascenci présente, avec celui de la famille Moreno, des similitudes qui augmenteraient l'authenticité des deux clichés. Le dessin réalisé par l'automobiliste peut être comparé aux photographies prises un quart d'heure plus tôt et la description du bruit émis par l'objet est comparable dans les deux cas. Reconnaissons toutefois que ces caractéristiques auraient pu être connues de M. Ascenci car sa lettre ne fut envoyée que plusieurs mois après l'incident alors que les photos avaient déjà été publiées dans la revue du groupement argentin. Il y a néanmoins un élément important que ce témoin ne connaissait pas, c'est la trajectoire précise empruntée par l'objet, celle-ci n'ayant été définie qu'approximativement dans l'article qui accompagnait la publication des photographies. Après vérifications, les enquêteurs constatèrent que cette trajectoire orientée vers le sud sud-ouest devait passer presque exactement au-dessus du deuxième lieu d'observation pour autant qu'il n'y eut pas de déviation. En quinze minutes l'OVNI aurait donc franchi la distance séparant Las Grutas de Caleta Olivia, ce qui correspondrait à une vitesse d'environ 2.900 km/h.

Nous remercions vivement notre correspondant argentin M. Omar Demattei qui nous a transmis les deux diapositives prises à Las Grutas, ainsi qu'un long rapport d'enquête établi par le groupement ONIFE.

Anne-Marie Abrassart,
Jean Poswick.

Références :

« Cuarta Dimension », numéros 21, 22 et 23, juin, juillet et août 1975.

Les grands cas mondiaux

Atterrissage et trace à Delphos

De nombreux rapports d'observation signalent des objets au sol, mais bien peu font mention de traces subsistant après le passage d'un objet. Plus rares encore sont les cas où une enquête approfondie a pu être menée et où des échantillons ont pu être prélevés et analysés. Le cas de Delphos dont la relation va suivre est heureusement de cette dernière catégorie. Avec, en plus, un enquêteur aux qualités exceptionnelles : Ted Phillips.

Ted Phillips est considéré actuellement comme le plus grand spécialiste dans le domaine des traces laissées au sol par des OVNI. Depuis 1969 il a accumulé plus de 600 rapports de ce type, et il a mené lui-même bon nombre d'enquêtes sur le terrain. Il est inspecteur des autoroutes pour l'Etat du Missouri, mais il est surtout un des dirigeants du MUFON (Mutual UFO Network) et un collaborateur du Center for UFO Studies mis sur pied par J. Allen Hynek. Quand on sait qu'en plus il est un astronome amateur des plus avertis, on peut se réjouir de constater que c'est un tel ufologue qui a eu la chance d'étudier ce fameux cas de Delphos.

Delphos est situé à environ 18 km au nord-est de Minneapolis, dans le Comté d'Ottawa (Kansas). La région qui nous occupe est en plaine, à près d'un km au nord et à l'est de la ville. C'est là qu'on trouve la ferme de Durel Johnson, dans un décor de champs et de bouquets d'arbres. Nous sommes le mardi 2 novembre 1971, il est près de 19 h 00.

Ronald Johnson, 16 ans, est en train de garder les moutons de la ferme familiale en compagnie de son chien. Il est l'heure du repas du soir, et Durel Johnson, 52 ans, s'apprête à passer à la table que son épouse Erma, 49 ans, vient de dresser. Cette dernière appelle son fils Ronald pour qu'il vienne les rejoindre, mais il lui répond qu'il ne va plus tarder à rentrer. Les minutes passent, et les Johnson terminent leur souper sans leur fils. Erma se décide alors à appeler à nouveau son fils, mais cette fois Ronald ne répond plus. Dehors il n'y a pourtant rien d'anormal.

Pendant ce temps, un peu après le premier appel de sa mère, Ronald entend comme un grondement et aussitôt il aperçoit un objet lumineux multicolore qui s'éclaire subitement. Le bruit et l'observation furent quasiment simultanés. L'illumination ne venait pas de lumières isolées, mais il s'agis-

sait plutôt d'une masse de diverses teintes réparties sur toute la surface. La forme de l'objet était bien nette, mais Ronald ne pouvait dire si ce dernier était métallique ou non. Il y avait en tout cas un dôme, le pourtour était bombé et il émettait une lueur brillante entre le sol et lui. L'objet était alors à une vingtaine de mètres (75 ft.) de Ronald, immobile, semblant suspendu à environ 60 cm au-dessus du sol sans toucher celui-ci.

De l'endroit où il était, Ronald distinguait bien l'OVNI. Son chien restait parfaitement calme. L'amoncellement des lumières colorées contenait des teintes bleue, rouge et orange, et celles-ci ne changèrent jamais. L'objet devait avoir un diamètre de l'ordre de 3 m (9 ft.) et une hauteur équivalente (10 ft). La lumière était tellement vive que le jeune garçon ne pouvait pas fixer longtemps l'objet, et il ne put ainsi y découvrir une structure quelconque (1).

Si le chien de Ronald resta parfaitement calme durant l'observation, il n'en fut pas de même pour les moutons. Ces derniers furent effrayés soit par l'objet, soit par le son, et se mirent à bêler. Dans la semaine qui suivit l'événement, le troupeau essaya plusieurs soirs de suite de s'échapper de son enclos.

L'objet émettait maintenant comme un bruit de « vieille machine à laver » avec des vibrations. Après plusieurs minutes (2), il devint plus brillant à la base et l'OVNI s'éleva à grande vitesse selon une trajectoire oblique. Au moment où il passa au-dessus d'un hangar proche, le bruit devint plus strident, comme celui d'un avion à réaction. A cet instant précis, Ronald fut littéralement aveuglé par la lueur de l'objet et crut avoir perdu la vue à tout jamais (3) (fig. 1).

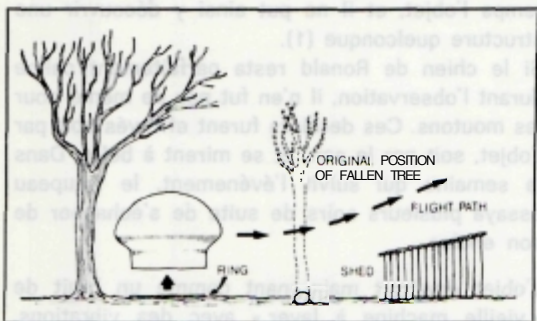
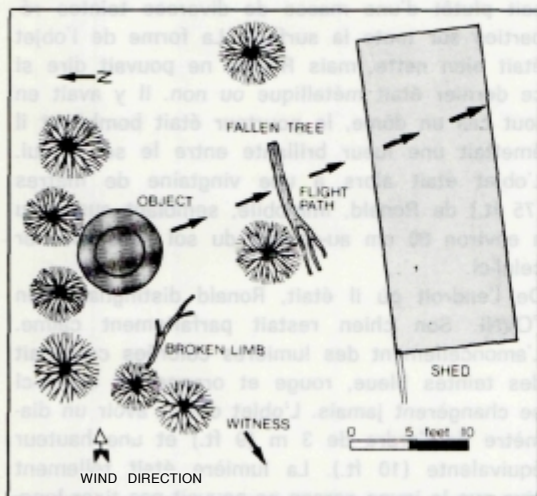
C'est probablement à ce moment que Mme Johnson appela son fils pour la seconde fois. Après une période qui lui parut durer plusieurs minutes. Ronald commença à recouvrer la vue. Il vit encore l'objet dans le ciel et courut vers la maison. Là, tout effrayé et particulièrement excité, il raconta

1. Ronald signala encore que la lumière de l'objet lui faisait mal aux yeux, et les jours qui suivirent l'observation, il souffrit de la vue et de maux de tête.

2. Selon Ted Phillips, la durée totale de l'observation fut comprise entre 2 et 5 minutes.

3. Au cours de l'enquête, Ronald Johnson précisa que pendant cette perte momentanée de la vue, il ne perçut aucun éclair comme c'est le cas quand on est aveuglé par la lumière d'un flash photographique.

Figure 1.
Plan des lieux et du phénomène. Légende : broken limb =
branche brisée; wind direction = direction du vent; witness
= témoin; fallen tree = arbre tombé; flight path = trajec-
toire du vol; shed = abri; ring = anneau de la trace.
(Doc. F.S.R.)



à ses parents qu'une « soucoupe volante » avait atterri et était encore visible dans le ciel. En voyant que ses parents ne semblaient pas le croire, Ronald se vexa, si bien que son père finit par mettre le nez dehors. M. Johnson vit aussitôt une lumière brillante dans le ciel sud. Il appela aussitôt le reste de la famille, et ce furent donc trois personnes qui observèrent cette tache de lumière très brillante, en plein sud. La lueur avait un diamètre apparent égal à la moitié de celui de la pleine lune. Les témoins révélèrent par après que cette lumière était aussi brillante et aussi grande que le phare d'une automobile vue à 30 m. Au cours de cette observation, la lueur, dont l'éclat était comparable à celui d'un arc électrique, diminua de grosseur en s'éloignant. Ils l'observèrent encore pendant un moment puis se dirigèrent vers les lieux de l'atterrissage présumé. A partir de ce moment, ils ne revirent plus l'objet. L'obscurité était maintenant totale. Alors que M. et Mme Johnson accompagnés de Ronald con-

tournaient le hangar voisin qui venait d'être survolé par l'OVNI, ils remarquèrent comme un cercle brillant. La surface du sol brillait elle aussi d'une lueur blanc-grisâtre. Les quelques arbres proches du cercle brillaient de la même lueur fade. M. et Mme Johnson se décidèrent à toucher l'anneau de la trace, mais celle-ci n'était pas brûlante. La texture du sol paraissait étrange, comme si celui-ci était cristallisé. Aussitôt après avoir touché la trace, Erma Johnson sentit ses doigts s'engourdir. Elle se frotta la main sur la jambe pour faire disparaître cette sensation désagréable, mais immédiatement cette partie de la jambe s'engourdit également. Mme Johnson avait l'impression d'avoir été anesthésiée localement. M. Johnson ressentit les mêmes effets dans les doigts. Erma Johnson, qui travaille dans une maison de repos, ne fut plus capable de prendre le pouls de ses patients pendant une quinzaine de jours, ses doigts étant tout à fait insensibles. Quant à son mari, l'engourdissement disparut beaucoup plus rapidement. En tout cas, ils ne consultèrent jamais de médecin à ce sujet.

Dans les minutes qui suivirent, Mme Johnson rentra chez elle et revint sur le site avec son appareil photo Polaroid pour prendre quelques vues de la trace. Dès qu'ils furent chez eux, M. Johnson téléphona à M. Willard Critchfield, directeur du « Delphos Republican » pour le mettre au courant de l'aventure qu'ils venaient de vivre. Selon le journaliste, il était environ 20 h 00.

Le lendemain, mercredi 3 novembre, M. Johnson et son fils Ronald se rendirent en ville pour s'entretenir avec Mme Thaddia Smith, journaliste du quotidien local cité plus haut. Cette dernière narra cette rencontre et cet interview dans un rapport qu'elle remit au Sheriff du Comté d'Ottawa, M. Ralph Enlow. En voici le contenu :

« Lors de la visite de M. Johnson et de Ronnie sur l'heure de midi, ce mercredi 3 novembre 1971, j'ai appris quelques détails sur l'affaire de la nuit précédente. Voici ce qu'il me fut raconté.

Ronnie, âgé de 16 ans, accompagné par son chien, était en train de garder son troupeau de moutons, quand vers 19 h 00, il vit soudainement une lueur brillante, aveuglante, et entendit un grondement sourd qui se modifia par après en un bruit comparable à celui émis par la turbine d'un jet; c'est à ce moment que la lumière s'éleva dans le ciel en direction du sud, à partir d'un endroit situé

dans un bouquet d'arbres, derrière une porcherie proche de l'enclos des moutons.

Il était presque paralysé par la peur, mais finalement il se décida à courir vers la ferme et appela ses parents à l'extérieur pour observer la lumière qui était encore visible haut dans le ciel, au sud de leur maison. Le garçon et le chien étaient encore effrayés; le chien rôda tout autour de la ferme, la tête en l'air comme s'il cherchait après l'objet.

La famille se rendit sur les lieux où l'objet avait décollé; ils y trouvèrent un grand cercle sur le sol qui brillait d'une lueur phosphorescente dans l'obscurité. Mme Johnson prit un cliché de la zone. Moi-même, après avoir écouté le récit de leur aventure, un peu sceptique mais curieuse en raison de ma profession de journaliste, j'ai décidé de me rendre à la ferme des Johnson pour prendre une photographie de l'endroit où l'objet avait été observé.

J'étais accompagnée de mon mari, Lester Smith, et de mon beau-fils, Kenneth McCullick, tout aussi intrigués que moi. En arrivant sur les lieux je compris immédiatement que quelque chose s'était effectivement passé là-bas et avait laissé des traces. Un cercle était encore très visible. Le sol était desséché, une croûte dure le recouvrant. Le cercle ou anneau avait approximativement 2,50 m (8 ft.) de diamètre, le centre de l'anneau et la zone extérieure étaient encore boueux à la suite de pluies récentes. La région de l'anneau qui était sèche avait une largeur d'une trentaine de cm et une coloration très claire.

L'objet avait détruit un arbre mort au moment de son approche du sol ou lors de son décollage, et avait apparemment brisé une branche d'un arbre sain quand il a atterri. La branche brisée avait un aspect inhabituel, elle était cassante comme si elle était morte depuis longtemps, cependant le bois était encore vert sous l'écorce, la partie supérieure avait encore des feuilles vertes, mais le bas était effeuillé avec une écorce qui paraissait ampoulée avec des empreintes blanchâtres.

J'ai pris une photographie de la région et je suis rentrée au bureau du journal pour écrire le compte rendu de cette rencontre. En pensant aux choses presque incroyables que je venais de voir, j'ai décidé d'appeler le Concordia Weather Bureau pour savoir si on avait observé quelque objet non identifié sur leur radar. Il me fut répondu que leur

radar ne fonctionnait pas à ce moment et on me conseilla d'avertir le bureau du Sheriff du Comté d'Ottawa. J'ai appelé KSAL à Salina pour faire le rapport de cette affaire. Ils me conseillèrent également de contacter le Sheriff, ce que je fais par le présent document. »

Le même jour, la journaliste prenait contact avec le Sheriff par téléphone et quelques dizaines de minutes plus tard, les policiers se rendaient à la ferme de M. Johnson. Voici le rapport de cette visite :

« Rapport de Harlan Enlow, Sheriff adjoint.
Observation d'OVNI à la ferme Johnson.

Aux environs de 13 h 30, le 3 novembre 1971, l'officier cité plus haut reçut un appel téléphonique de Thaddia Smith, journaliste du « Delphos Republican », l'avertissant qu'un OVNI avait été observé vers 19 h 00, la veille, près de la ferme Johnson, à 1 mile au nord et 1/2 mile à l'est de Delphos. Mme Smith nous informa qu'elle avait rapporté cet incident au Bureau du Temps de Concordia, Kansas, et à la station radiophonique KSAL de Salina, Kansas, et que ces deux organismes lui avaient conseillé de contacter plutôt la police.

Vers 14 h 00, ce même 3 novembre 1971, le Sheriff Ralph Enlow, Kenneth Yager, de la Kansas Highway Patrol Trooper, et le Sheriff adjoint Harlan Enlow, se rendirent à la ferme des Johnson et s'entretenirent avec M. et Mme Johnson, ainsi qu'avec leur fils Ronnie.

Ce dernier nous révéla que vers 19 h 00, la veille, alors qu'il surveillait un troupeau de moutons, il avait entendu un bruit sourd et vu une lumière brillante en direction d'un enclos situé derrière la porcherie. Au cours de l'observation, la lumière s'éleva dans le ciel et partit en direction du sud. Ronnie courut aussitôt chez lui et avertit ses parents qui sortirent et purent ainsi voir l'objet dans le ciel, toujours vers le sud.

M. Johnson nous emmena derrière la porcherie où ils avaient repéré un anneau en forme de beignet. Le cercle était complètement desséché, tandis que l'intérieur et l'extérieur de l'anneau était boueux. Il y avait des branches d'arbre brisées, ainsi qu'un arbre mort renversé. On constatait comme une légère décoloration au niveau du tronc des arbres. Mme Johnson nous présenta une photographie qu'elle avait prise le soir précédent; cette photo montrait clairement que l'anneau bril-

Figure 2
Photographie de la trace prise par le Sheriff Enlow.
19 heures après l'observation. Le terrain semble complètement déshydraté, des débris de branches jonchent le sol.



lait dans l'obscurité. Le Sheriff adjoint Enlow photographia la trace et préleva un échantillon de sol dans le cercle parfaitement sec (fig. 2).

Cet échantillon de terrain était de couleur presque blanche et très sec. Nous avons utilisé un compteur (4) pour déterminer si le terrain était radioactif. Nous n'avons enregistré rien de particulier. L'échantillon de sol et les photographies ont été gardées dans la cave du bureau du Sheriff dans l'attente de recherches complémentaires par des autorités compétentes.

Le 3 novembre 1971, M. Lester Ernsbarger, habitant au 416 Argyle St. à Minneapolis, a averti le Deputy Sheriff Leonard Simpson, que la veille au soir, vers 19 h 30, il avait observé une lumière brillante descendre du ciel dans la région de Delphos.

Signé : Harlan Enlow, Sheriff adjoint. »

Un mois allait alors se passer sans qu'aucune autre étude de la trace fut menée. Le soir du 2 décembre 1971 cependant, Ted Phillips recevait un coup de téléphone du Dr J. Allen Hynek. Au

cours de l'entretien, ce dernier mit Phillips au courant de quelques détails de l'observation de Delphos. Aussitôt, l'enquêteur du MUFON téléphonait au Sheriff Enlow pour l'avertir de son arrivée sur place.

Le samedi 4 décembre, Ted Phillips se rendait à Minneapolis, petite ville du Kansas, et rencontrait le Sheriff Enlow dans son bureau. Ce dernier remit à l'enquêteur l'échantillon de sol prélevé un mois plus tôt. Ils se rendirent ensuite à la ferme des Johnson, à environ 18 km au nord de Minneapolis. Nous laisserons, à partir de ce moment, la parole à Ted Phillips :

« Quand nous sommes arrivés à la ferme, il faisait environ 3 °C et la neige fondait. Les terrains étaient devenus de véritables marécages. M. Johnson et Ronnie vinrent nous chercher à la voiture, et je fus impressionné par leur intérêt sincère pour l'incident qui était vieux de 32 jours. J'ai commencé à bavarder avec le jeune Ronald. Je décrirais les témoins simplement comme de typiques habitants du Mid-West, essentiellement ruraux. Le garçon et son père étaient charmants et calmes, et pas du tout excités par leur observation

Figure 3

La trace telle qu'elle se présentait le 4 décembre 1971, un mois après les événements (photo réalisée par Ted Philipps).



insolite. Ils étaient cependant très curieux de savoir ce que cet OVNI avait bien pu être, et de comprendre ce qui avait provoqué la trace laissée sur le site d'atterrissage allégué.

Pendant longtemps j'ai parlé de l'observation avec Ronald. Il m'a paru sincère et pas trop intéressé par les histoires d'OVNI ou de voyages spatiaux. Il m'a quand même révélé avoir lu quelques livres traitant du sujet auparavant, mais il y avait au moins une année qu'il n'avait plus rien lu ou entendu parler à ce sujet. Il est vrai aussi qu'il souhaitait bien sûr voir un OVNI, mais il croyait que cela ne lui arriverait jamais. A ma connaissance, il n'y avait pas eu d'observation importante dans la région centrale du Kansas au cours de l'année précédente. A aucun moment il n'a essayé d'embellir son récit avec des commentaires divers, et au contraire, il m'a semblé essayer de répondre précisément à chaque question, au mieux de ses possibilités.

M. Durel Johnson me confirma qu'effectivement lui et son épouse étaient sortis suite aux injonctions de leur fils, et qu'ils avaient bien observé un objet brillant dans le ciel du sud. Malheureusement, ni M. Johnson, ni son fils, ne purent préciser les durées des différentes phases de l'observation. Etant en fin de compte des observateurs peu expérimentés, on peut craindre que bon nombre de détails ont pu être omis ou mal rapportés. Nous nous sommes ensuite rendus sur le site de l'atterrissage présumé. Pour s'y rendre, nous avons dû traverser un terrain excessivement boueux, la neige fondante formant de vastes nappes d'eau sur le sol encore gelé ou déjà gorgé d'humidité. Sur place, je fus étonné de constater que l'anneau était encore bien visible, parfaitement souligné par de la neige non fondue. Alors que

le terrain environnant était particulièrement humide, nous avons constaté, après avoir enlevé cette neige intacte, que le sol du cercle était sec et d'une teinte brun clair, contrastant avec la boue noire qu'on trouvait à l'intérieur et à l'extérieur de cet anneau (fig. 3).

Nous avons alors essayé d'introduire de l'eau dans une portion du cercle débarrassée de neige : cette eau n'a pas pu pénétrer dans le sol. Ceci est particulièrement remarquable, quand on sait qu'il est tombé plusieurs cm d'eau et de neige entre le 2 novembre et le 4 décembre. M. Johnson et moi avons ensuite prélevé un échantillon du sol de l'anneau. Ce fragment de terrain contenait assez bien d'une substance blanche (5) qui était tout à fait absente du reste du terrain. La terre du cercle était sèche sur une profondeur d'au moins 30 cm, et je ne parviens pas à comprendre comment un terrain exposé aux éléments pendant si longtemps a pu rester aussi sec.

Le site de la trace est situé à environ 75 m au nord de la ferme et il s'agit d'un terrain sans végétation. On trouve un hangar à près de 7 m du centre de l'anneau, et la hauteur de ce bâtiment est comprise entre 1,20 m et 1,50 m : il s'agit en fait plutôt d'un petit abri. Ronald se trouvait à une dizaine de mètres d'une clôture en bois qui reliait l'abri à l'enclos du troupeau. Entre l'anneau et l'abri, il y avait un arbre mort (mais encore debout avant le phénomène) situé à 5 m du centre de la trace. Cet arbre a été brisé lors de la descente de l'objet. Cette conclusion vient après l'examen de la cassure, celle-ci apparaissant sur la face est du tronc, à angle droit avec la trajectoire de départ (en direction du sud). L'arbre ainsi brisé à 3,50 m de longueur et nous n'avons constaté aucune éraflure sur son tronc. On pourrait penser que cet arbre aurait pu être brisé en utilisant un tracteur et des chaînes, mais aucun indice (pas d'éraflures) ne vient justifier ce point (6).

Tout près de la trajectoire présumée de l'objet, on trouve également deux arbres d'un diamètre de 15 cm, l'un à 6 m (125° S) et l'autre à 4 m (180° S). La trajectoire du phénomène aurait pu passer entre ces deux arbres. Deux autres arbres sont situés à 325° N, à 1,50 du centre de l'anneau

5. Cette matière couvrait de 30 à 60 % de la surface de l'anneau, et représentait 10 à 30 % du volume de l'échantillon prélevé.

6. La souche apparente avait une hauteur de 20 cm et un diamètre de 18 cm.

Figure 4

Une branche brisée est restée sur l'arbre, à 3,50 m du centre de la trace. Diverses marques, comme des points d'impact, y furent découvertes par Ted Phillips.



mais seulement à 30 cm de l'extérieur de ce cercle. Les témoins ont affirmé que ces arbres brillaient après le départ de l'objet, et que plus tard leur tronc s'est décoloré. Au moment de mon enquête, ils présentaient une teinte jaunâtre (7). Nous avons aussi trouvé une branche brisée (mais encore sur l'arbre) à 260° Ouest, à une distance de près de 3,50 m du centre de la trace. La branche a été cassée en un point situé à 2,60 m au-dessus du sol, et son diamètre est de 7,5 cm. La branche est brisée vers le bas, et dans sa position originale, son extrémité devait être très proche du cercle de la trace (fig. 4).

Un examen minutieux de cette branche nous a révélé plusieurs marques qui pourraient être des points d'impact. L'une d'entre elles nous a plus particulièrement intéressé : à un endroit de la branche proche de l'anneau avant la fracture, nous avons constaté, sur une longueur d'environ 2,5 cm, que l'écorce était enlevée et laissait apparaître une surface verte, cette anomalie ne pouvant en

aucun cas être un défaut naturel. Remarquons encore que cette branche était « en vie » au moment de l'observation et qu'une pression importante a dû être exercée pour la briser.

L'atterrissage n'a pas pu se faire par le nord ou l'est car dans ces directions on trouve de nombreux arbres non endommagés. D'autre part, puisque les branches directement au-dessus de la trace sont elles-aussi intactes, on ne peut songer à une descente ou un décollage parfaitement verticaux. La branche brisée est couverte de sortes de brûlures, alors que le centre de celle-ci est vert, mais se cassant à la moindre pression. Ainsi la trajectoire suggérée par le site et les dommages constatés est la même que celle décrite par Ronald : entre deux arbres, au-dessus de l'arbre mort brisé, par-dessus l'abri de faible hauteur et vers le sud. Un objet ayant les dimensions estimées par le témoin aurait pu se frayer un passage de cette façon, à l'atterrissage comme lors de son départ. En tout cas, il faut exclure tout atterrissage d'un engin conventionnel.

Nous avons également prélevé plusieurs échantillons de terrain, certains à la pelle, d'autres par carottage en utilisant une mèche de 10 cm de diamètre et une autre de 2,5 cm de diamètre. Les échantillons ont été pris à la surface, à une profondeur comprise entre la surface et 4 cm, entre 4 cm et 10 cm, entre 10 cm et 20 cm, et entre 20 cm et 30 cm. La terre était sèche jusqu'à cette dernière profondeur. Ces prélèvements concernaient l'anneau, mais nous avons également pris un échantillon dans le centre de la trace et à une distance de 1,50 m à l'est du cercle. On a trouvé des racines de plantes séchées dans les échantillons prélevés dans l'anneau, ce qui montre que la croissance des végétaux était normale à un moment donné. Nous avons également remarqué que la terre poudreuse prélevée dans l'anneau flotait sur l'eau, alors que celle provenant d'un terrain normal ne le faisait pas. On lira par après l'analyse physico-chimique de ces échantillons.

Après avoir pris diverses mesures et plusieurs photographies, nous sommes retournés dans le bâtiment de la ferme et nous avons encore discuté pendant quelque temps de l'observation. Je suis ensuite rentré à Delphos pour m'entretenir avec un représentant du Bureau du Temps de Concordia. Au cours de cette conversation téléphonique, on me signala qu'un météorologue s'était rendu sur le site pour une mesure de radiations, mais

7, Trois mois plus tard, le 18 mars 1972, cette teinte était devenue un blanc crayeux.

celle-ci fut négative. Le météorologue n'a aucune explication à proposer pour l'anneau, et reconnu qu'il était vraiment inhabituel. Ce jour-là, j'ai également reçu les photographies prises par la journaliste du « Delphos Republican » et une branchette recueillie à la même date, c'est-à-dire le 3 novembre 1971. »

Malgré cette enquête remarquable à divers points de vue, Ted Phillips n'en avait pas encore terminé avec l'affaire de Delphos. Et bien qu'il habite à Sedalia, à près de 500 km du lieu de l'atterrissage, il décida qu'un second voyage sur les lieux était nécessaire. Le 11 janvier 1972, soit 72 jours après les événements, il rencontrait à nouveau le Sheriff Enlow et s'entretenait avec lui sur les chances d'avoir à faire à un canular. Il s'avéra bien vite qu'une telle possibilité était à exclure. Le Sheriff Enlow rédigea même à cette occasion un rapport attestant la confiance qu'on pouvait avoir dans les témoins :

« En ce qui me concerne, et pour ce qui est de l'observation d'un OVNI au domicile de Durel Johnson, près de Delphos, Kansas, le 2 novembre 1971, je peux affirmer ce qui suit.

Les Johnson résident depuis toujours dans le Comté d'Ottawa et dans la ville de Delphos. Ils y sont bien connus et respectés par les responsables de nos services. Il est de l'avis du soussigné que les informations qu'ils ont fournies sont aussi précises que possible, qu'elles ont été faites au mieux de leurs connaissances.

En ce qui concerne l'observation du 2 novembre 1971 par M. Lester Ernsbarger de Minneapolis, Kansas, ce dernier est un employé du Minneapolis Street Department et officier de réserve du Département de Police de Minneapolis. Je pense là-aussi que les informations qu'il a pu fournir sont aussi correctes qu'il pouvait le faire.

Signé :

Ralph Enlow, Sheriff, Ottawa County, Kansas. »

Ce même 11 janvier 1972, Ted Phillips rencontrait le directeur du « Delphos Republican », M. Willard Critchfield, et la journaliste Thaddia Smith. Celle-ci confirma par écrit ce qui suit :

« Après avoir reçu l'information, tard dans l'après-midi du 3 novembre 1971, selon laquelle des personnes du bureau du Sheriff du Comté d'Ottawa, du Highway Patrol et du Cloud County Weather

Bureau, avaient visité le site et prélevé des échantillons de terrain et d'arbres, moi et mon mari sommes retournés à la ferme des Johnson ce soir-là afin d'obtenir des informations complémentaires nécessaires à l'article que je rédigeais sur le mystérieux OVNI.

La famille Johnson, mon mari et moi, sans lampes, nous avons marché dans l'obscurité jusqu'au site de la trace. Quand nous sommes arrivés en vue de celle-ci, nous avons vu très distinctement l'anneau briller. Tout autour et à l'intérieur du cercle, il n'y avait que l'obscurité, et cela aboutissait à une sensation étrange.

La famille Johnson qui appartient depuis toujours à la communauté de la ville de Delphos est respectée, il s'agit de personnes de confiance, consciencieuses, sincères, une famille rurale typique du Kansas, habituée aux durs travaux et bien-pensante.

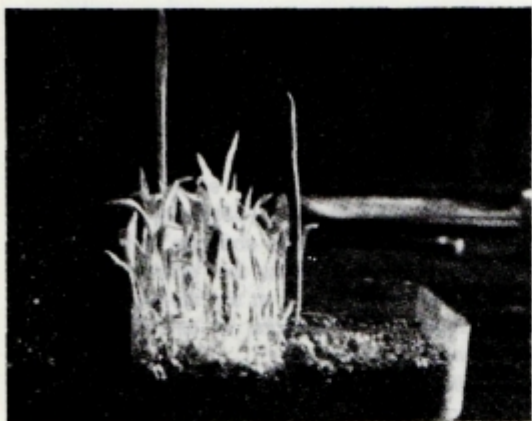
*Signé : Thaddia Smith, journaliste,
Delphos Republican. »*

C'est à la même date que Ted Phillips, en compagnie de Durel Johnson et de son fils Ronald, se rendit à nouveau sur les lieux de l'atterrissage présumé pour se rendre compte de l'état des traces. Avant cela, T. Phillips prit soin d'interroger une fois de plus les témoins afin de vérifier si leur témoignage restait cohérent avec les précédents. Aucun détail nouveau ne fut rapporté, si ce n'est que M. Johnson signala que leur chien avait évité l'anneau de la trace à partir de la soirée du lendemain de l'observation, et qu'il n'est retourné dans cette zone qu'après que de nombreuses personnes soient venues examiner cette trace. Depuis 14 ans, ce chien vivait à la ferme et n'avait jamais évité cette portion de terrain.

Le sol de la trace, qui était particulièrement boueux lors de la première enquête menée le 4 décembre 1971, était maintenant bien asséché, à peine six semaines plus tard. L'anneau était encore faiblement visible, à peine plus clair que le reste du terrain. Afin de mieux visualiser le cercle, les trois hommes ont alors arrosé la terre avec plusieurs seaux d'eau : immédiatement le sol « intact » (pourrait-on dire) a absorbé cette eau et a pris une teinte plutôt noirâtre, alors que l'anneau ne s'est pas imprégné d'eau et a conservé sa couleur claire. Ted Phillips mentionne que le sol de la trace, l'anneau pour être plus précis, était

Figure 5

Dans des échantillons de terrain prélevés dans l'anneau et hors de celui-ci, la croissance des végétaux est tout à fait anormale dans le sol de la trace : elle y est même nulle. (Doc. F.S.R.)



vraiment imperméable à l'eau, celle-ci y glissant comme sur du verre. Tout ceci se passait, on s'en rappelle, 71 jours après l'observation.

Ted Phillips examina aussi l'intérieur du sol et il constata qu'il était toujours aussi sec, la présence de la substance blanche recueillie un mois plus tôt étant toujours évidente. L'enquêteur du MUFON ouvrit une sorte de tranchée dans l'anneau jusqu'à plus de 35 cm de profondeur, et aucune trace d'humidité ne put être relevée. A un autre endroit du cercle, Phillips creusa une nouvelle tranchée, moins profonde (15 cm), pour pouvoir comparer le sol intact de celui de la trace. Ce dernier était sec, avec la substance blanche, et la séparation avec un terrain intact était brutale, le sol de celui-ci étant foncé et humide.

Sur le bord ouest du cercle, l'enquêteur devait constater qu'une partie n'était pas asséchée, et qu'elle ne contenait pas cette fameuse poudre blanche. L'anneau avait un diamètre irrégulier d'environ 2,40 m, sa largeur étant comprise entre 30 et 50 cm, l'épaisseur maximale étant constatée du côté est. Après avoir passé plusieurs heures à la ferme des Johnson, Ted Phillips regagna Delphos pour s'entretenir avec Mme Erma Johnson sur les lieux-mêmes de son travail, dans une maison de repos. Celle-ci confirma ses témoignages précédents, en précisant que l'objet vu dans le ciel était très grand et brillant, et qu'il s'éloignait probablement d'eux, son éclat diminuant à vue d'œil. Elle répéta qu'elle avait touché le sol de la trace quelques minutes

à peine après la disparition du phénomène, et que celui-ci était froid, comme recouvert d'une croûte de terre. C'est alors qu'elle ressentit des picotements dans le bout des doigts et qu'elle s'essuya les mains en les frottant sur les jambes. Cette partie de la jambe s'engourdit aussitôt, ce trouble persistant durant deux semaines.

Durant ces différentes visites aux témoins, Ted Phillips essaya de rencontrer d'autres personnes qui auraient pu confirmer le témoignage des Johnson. S'il ne put jamais interroger M. Lester Ernsbarger dont nous avons évoqué l'observation plus haut, Phillips trouva cependant une autre confirmation du cas. Ainsi, le 2 novembre 1971, M. Elton Smith, qui est éducateur principal au Centre de Soins de Delphos, fit l'observation suivante. « Vers 18 h 20, je vis seulement un rayon de lumière qui semblait descendre du ciel, en direction du nord (c'est-à-dire de la région de Delphos), Je marchais alors vers le nord, des bâtiments de l'école vers le terrain de football de Bennington. Je n'ai pas vu d'objet, et j'ai seulement pensé avoir observé une étoile filante. »

Il est temps maintenant de voir ce que les diverses analyses des échantillons prélevés ont révélé. Dans les quatre années qui ont suivi l'observation, plusieurs laboratoires ont été consultés et voici quel était le bilan qu'ils proposaient à la fin de 1975 (8) :

1. Rapport de la Station Expérimentale d'Agriculture, Université de l'Etat de l'Utah :

Analyse standard de terrains à usage de culture. Les deux échantillons (le premier de l'anneau, le second prélevé en dehors pour le contrôle) sont nettement différents. Celui en provenance du cercle se prête très difficilement à l'humidification par l'eau, son pH est plus bas (plus acide) et il contient davantage de sels solubles. On y constate aussi une concentration plus élevée en éléments magnésium et potassium.

2. Rapport du Département des Sciences de la Northwestern University :

Par la méthode EDAX (Energy Dispersive Analyser) et l'utilisation d'un microscope électronique, on a mis en évidence qu'un échantillon de l'anneau contenait de 5 à 10 fois plus de calcium que l'échantillon de contrôle (terrain intact).

3. Expériences de germination de graines (université non mentionnée) :

8. Un rapport plus détaillé de toutes les analyses conduites sur ces échantillons devrait, selon Ted Phillips, être publié dans les tout prochains mois.

Le terrain en provenance de l'anneau montre une croissance beaucoup moins importante que le sol de référence (fig. 5).

4. Analyses spectrochimiques et estimations quantitatives réalisées par le Laboratoire d'Essais Commerciaux :

Le sol prélevé dans l'anneau contient de 0,5 à 5 % de calcium, pour de 0,2 à 2 % trouvé dans un prélèvement de contrôle. On trouve dans cet échantillon de terre de la trace des concentrations plus élevées pour les éléments magnésium, manganèse, plomb, bore, argent, étain et chrome, mais ces teneurs plus élevées sont moins significatives que celle mesurée pour l'élément calcium. Le pourcentage des cendres de l'échantillon de l'anneau est de 83,7 %, pour 91,7 % dans un échantillon de référence.

5. Spectroscopies Raman et infra-rouge, spectroscopie électronique, et action des solvants (North-western University) :

Les résultats de ces essais tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle le terrain de l'anneau aurait été enduit d'une substance hydrogénocarbonée, celle-ci ayant été vaporisée au-dessus de 100 °C, dans les conditions d'utilisation du spectromètre ESCA. La nature hydrophobe de l'anneau est modifiée quand on ajoute d'abord de l'alcool éthylique avant l'eau. Apparemment, quelque chose est enlevé de cette surface et change les propriétés de cette dernière.

6. Résultats des essais de fertilité sur des prélèvements transmis à Stanton T. Friedman par Jed Phillips (Laboratoires Agri-Science de Hawthorne, Californie) :

	anneau	échantillon de contrôle
PH	6,0	6,4
salinité (mMHOS cm ²)	15,0	4,0
saturation (%)	24,62	17,5
concentration des éléments (en ppm) :		
calcium	2400	912
magnésium	730	87
potassium	1680	940
fer	28,0	6,8
manganèse	56,0	5,2
cuivre	2,48	1,0
zinc	20,0	0,18

La substance blanche a été définie par ce laboratoire comme étant un composé non organique soluble dans l'eau.

7. Examens au microscope électronique (laboratoire non cité) :

Des particules d'un diamètre d'environ 0,25 micron et recouvertes d'une fine couche (2.10⁻² micron d'épaisseur) d'une substance de faible masse atomique dans laquelle on trouve des particules plus petites, constituent l'échantillon analysé. On a trouvé des cristaux uniquement en forme de glaçon (d'environ 0,1 à 0,05 micron), chacun d'eux ayant une douzaine de globules de haut poids atomique adhérent à leur surface. Une structure cristalline conduisant à une diffraction non cataloguée jusqu'à présent aurait été mise en évidence pour la substance recouvrant les particules de l'échantillon. Ces anomalies ne furent constatées que dans le sol proche de la surface de l'anneau. Un des physiciens chargés de ces analyses devait déclarer : « Par hasard... quand j'ai débarrassé les échantillons de sol... nous avons été deux à être pris d'une toux brève mais violente. Apparemment la poussière dispersée avait quelque propriété irritante, et nous avons dû utiliser un équipement respiratoire pour manipuler par après ces matériaux. »

Commentaires

Il ne nous est pas possible d'examiner finement les résultats de ces diverses analyses, car elles sont manifestement incomplètes, et d'autre part, parfois contradictoires. Ainsi, s'il est manifeste que les échantillons prélevés dans l'anneau contiennent davantage de calcium, cette différence de teneur varie d'une analyse à l'autre. Cela peut sans doute s'expliquer par une répartition non uniforme d'une substance particulière. Mais nous n'allons pas évoquer plus avant ces résultats d'analyses physico-chimiques, nous réservant la faculté d'y revenir dans un prochain article lorsque tous les détails de celles-ci nous seront connus.

Nous nous contenterons maintenant de comparer ce cas de Delphos à quelques autres affaires du même type, également signalées par Ted Phillips. La première de ces observations eut lieu le 31 janvier 1963, à Tucuman (Argentine). On y retrouva deux anneaux roussis, d'une largeur de 35 cm pour un diamètre de 3,65 m. Ces deux cercles

étaient distants d'à peine une quarantaine de cm, si bien que l'ensemble faisait penser à un « huit ». La police et des scientifiques auraient fait des prélèvements, et auraient constaté que non seulement l'herbe, mais aussi les racines, avaient été brûlées jusqu'à une profondeur de 10 cm. «< comme si elles avaient subi une dessiccation à une température de 2000 °C, mais sans combustion ni flammes. » Sur les anneaux, on recueillait comme une substance blanchâtre poudreuse. Plus tard, on apprit qu'un certain Juan G. Perea, surveillant du Ranch « El Trenzel » voisin des traces, avait observé, en compagnie de sa femme et de ses enfants, un objet ovoïde passer au-dessus de la ferme et descendre en direction de la zone où les cercles furent retrouvés. Au moment du passage, l'objet se déplaçait très lentement.

L'autre cas est daté de mai 1968 et eut lieu à Standoff, Province d'Alberta (Canada). Une certaine Mme Hoeffler aurait observé un objet circulaire, brillant, se poser à environ 300 m d'elle. Elle s'enfuit aussitôt, mais le lendemain, on retrouva deux zones de forme ovale où la végétation était brûlée. Une fouille dans le plus grand des cercles révéla que des traces de brûlure apparaissaient jusqu'à une profondeur de 90 cm, mais le centre des anneaux était moins touché que la périphérie. Un des cercles avait un diamètre de 2,75 m, pour 2,40 m au second, avec une profondeur de la trace égale en moyenne à 19 cm. L'herbe a repoussé normalement l'année suivante, mais les moutons n'ont pas voulu y toucher. Il faut aussi mentionner le fait que la végétation située à l'intérieur des traces ovales était plus grossière, plus verte et plus haute que celle des environs immédiats.

Plus contemporaine du cas de Delphos est l'observation qui fut faite le 19 octobre 1970 à Bogabri (Australie). C'est à cette date qu'on retrouva, dans la propriété de M. W. Erratt, au centre d'un paddock. Ces traces inhabituelles étaient marquées dans un sol gras et humide, plutôt argileux. Bien qu'il ait plu abondamment sur la région, les trous étaient parfaitement visibles. Les parois de ces trous étaient durcies (comme si elles avaient été soumises à une forte chaleur) et sèches. Le trou central avait un diamètre de 11,5 cm, mais il s'élargissait dans le sol, pour atteindre une profondeur de 40 cm. Ses parois étaient lisses, comme si on avait utilisé une

carotte de forage, et il était incliné à 20° par rapport à la verticale. Des incrustations d'une substance blanche furent découvertes dans tous ces trous. Ces derniers formaient une sorte de « cratère » d'environ 1,80 m de diamètre pour une profondeur de 20 cm, et ils étaient disposés symétriquement par rapport au trou central plus important.

En janvier 1965, à Waihoke (Nouvelle-Zélande), un certain Ross Liverton rapporta avoir trouvé un anneau de 30 cm d'épaisseur et d'un diamètre de 2,40 m sur un terrain situé dans un enclos à moutons de sa ferme. Toute végétation avait disparu, laissant le sol à nu au niveau du cercle. Bien que l'endroit soit une véritable fondrière, après chaque averse, la trace réapparaissait nettement comme si elle était parfaitement poreuse. Dans le reste du terrain la végétation continua à croître normalement, et on signala que cet anneau resta bien visible pendant quatre années.

Nous pourrions encore évoquer bien d'autres cas de ce type, mais là n'est pas notre propos. A Delphos, comme en bien d'autres endroits du monde, un OVNI a laissé des traces particulières. Des traces qui, fait rarissime, ont pu être étudiées par un enquêteur compétent, ce qui a permis une série d'analyses scientifiques qui font la plupart du temps (sinon toujours) défaut. Ce sont les résultats de ces mesures qui doivent à présent être interprétés. Ce sera pour bientôt...

Traduction et rédaction de
Rita Franco et Michel Bougard.

Références :

Flying Saucer Review — case histories, supplément 9, février 1972, pp. 4-10.

UFO Commentary, Vol. 3, n° 1, 1972, pp. 3-12.

Conference Proceedings of MUFON, juin 1972, pp. 54-60.

Nos enquêtes

Survol d'un train dans le Borinage

C'est un témoin particulièrement qualifié qui, le mardi 25 septembre 1973, observa un étonnant phénomène dans le ciel de Jemappes. M. Léon Thiéry (61 ans), un ancien officier mécanicien navigant, se trouvait dans le train qui quitte la gare de Mons à 18 h 17 et qui devait le mener à St Ghislain. Assis du côté droit, il était le seul voyageur qui occupait une voiture de première classe en queue du convoi. Il quitta la gare à l'heure prévue et deux minutes plus tard, le train abordait le virage à la sortie de la ville et traversait la commune de Jemappes située à l'ouest de Mons. A cet endroit la ligne de chemin de fer sort de l'agglomération montoise et longe les prairies qui bordent la Haine en franchissant les méandres de la rivière.

C'est à ce moment que le témoin remarqua dans le ciel sans nuages, à plus ou moins 60" d'élévation et en direction du nord nord-est, une tache d'un rouge flamboyant qui avait une forme trapézoïdale. La plus grande base de ce trapèze équivalait trois fois sa hauteur ainsi que le côté opposé. Sans le quitter des yeux, M. Thiéry s'aperçut, après quelques secondes, que cet objet rouge se rapprochait rapidement du train en exécutant une série de tonneaux et en plus de ces acrobaties aériennes, il remarqua également que la forme se modifiait pour prendre l'aspect d'un grand parachute.

« J'ai cru, en une fraction de seconde, à la descente d'un parachute mais me suis aperçu rapidement, et à ma profonde stupeur, qu'il n'y avait pas de parachutiste. J'ai pu observer durant trois ou quatre secondes, la figure collée à la vitre de droite, cette demi-sphère rouge vif en la comparant à un parachute qui tomberait à cinquante mètres de moi et se stabiliserait à vingt-cinq mètres de hauteur. Cette demi-sphère est passée au-dessus du train, je me suis précipité à gauche de mon compartiment et j'ai vu cet objet disparaître en sept ou huit secondes vers la frontière française en suivant la direction approximative de la ligne de chemin de fer Jemappes - Quiévrain qui est en ligne droite. Au fur et à mesure que cet objet disparaissait, il prenait la forme d'une calotte sphérique, toujours rouge, mais se rétrécissant de plus en plus » (1).

M. Thiéry ne peut préciser si l'objet était silencieux ou non car le roulement des boggies de la voiture sur les rails l'empêchait de percevoir un bruit éventuel venant de l'extérieur. Ce n'est que

durant sa descente vers le train que l'objet décrivit plusieurs tonneaux dans le ciel, ensuite, après avoir survolé la voie ferrée, il poursuivit sa route selon une trajectoire apparemment rectiligne et uniforme.

Le témoin craignit un instant la collision, tant l'objet se rapprocha du train et c'est à ce moment, alors qu'il se trouvait au plus près, que l'observateur distingua sur toute la surface de la demi-sphère, un semi de petites traces d'un blanc rosâtre qui se détachaient sur le fond rouge. Il y en avait bien une centaine et leur forme rappelait le graphisme d'une virgule. La disposition de celles-ci paraissait régulière et elles ne présentaient vraisemblablement aucun relief. Hormis ces curieuses traces claires, aucun autre détail particulier n'était visible.

Ne voulant pas rester le seul témoin de ce survol inopiné, M. Thiéry se précipita dans un compartiment voisin où il trouva une dame qu'il invita à regarder par la fenêtre. Toutefois comme l'objet disparaissait dans le lointain en direction de la France, cette voyageuse n'aurait pratiquement plus rien distingué. La trajectoire quasi parallèle à la ligne ferroviaire était orientée vers l'ouest sud-ouest et la durée totale de l'observation fut d'environ vingt secondes.

Rentré chez lui, il téléphona immédiatement à la brigade de gendarmerie de Mons afin de savoir si d'autres personnes n'avaient pas signalé la présence de cet insolite « parachute ». Comme on le prit pour un petit plaisantin, il écourta la communication et ne se hasarda plus à d'autres tentatives semblables.

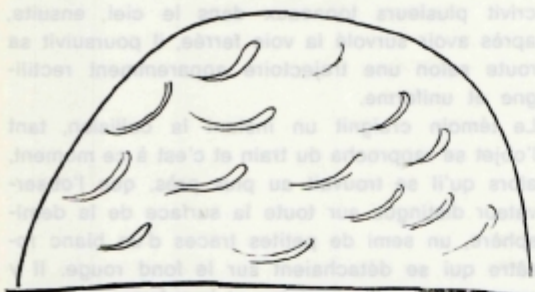
Commentaires

Il est impossible de déterminer à quelle allure l'objet s'est rapproché du train car, se trouvant lui-même en mouvement, l'observateur ne pouvait correctement évaluer celui d'un mobile se déplaçant à peu près perpendiculairement à la ligne de chemin de fer. Il put tout au plus constater qu'après avoir coupé la route du convoi, l'objet changea de cap en suivant une trajectoire approximativement parallèle à celle du train et à une vitesse plus élevée que celle de ce dernier.

L'observation de Jemappes s'inscrit au début

1. Ce passage est extrait d'une lettre du témoin adressée à la SOBEPS le 27 septembre 1973.

Croquis réalisé par M. Thiéry.



d'une recrudescence d'observations qui toucha tant l'Europe que le continent américain. Cette vague qui dura plusieurs mois devait précisément commencer en septembre 1973. On se souviendra notamment de deux observations belges remarquables qui datent de cette époque. Il s'agit premièrement de la rencontre de Mlle Sonia Plume à Cuesmes le 14 septembre et de l'observation de M. et Mme Dumont entre Marcinelle et Couillet qui eut lieu deux jours plus tard (2). On ne manquera pas de souligner que l'observation de M. Thiéry s'est déroulée à quelques centaines de mètres seulement au nord-ouest de la petite route qu'empruntaient Sonia Plume et son père onze jours plus tôt.

Si on consulte l'étude statistique de Claude Poher portant sur 1 000 témoignages d'observation d'U.F.O. (3), on constatera que la description de la forme de l'objet aperçu par le témoin de Jemappes est relativement peu observée, par contre sa couleur est celle qui est le plus souvent signalée.

D'autre part, cet événement devrait attirer l'attention d'un autre chercheur, Julien Weverbergh (4), qui suggère une relation possible entre la profession exercée par le témoin et les caractéristiques du phénomène OVNI observé par celui-ci (5). En effet, dans le cas présent on pourrait noter une coïncidence rejoignant l'argumentation de l'écrivain belge. Le témoin est un ancien membre de la Force aérienne qui a certainement un nombre respectable d'heures de vol à son actif et c'est

justement un objet effectuant quelques tonneaux dans le ciel qu'il aperçoit par la fenêtre de son compartiment. De plus, après avoir accompli ces figures acrobatiques qu'affectionnent les as de l'aviation, il remarqua enfin que la forme observée rappelle furieusement celle d'un parachute !

Fiche technique de l'observation

Date : mardi 25 septembre 1973
Lieu : Jemappes (Hainaut) 50°25'35" Lat. N.; 355' Long. E.
Objet : demi-sphère
Nombre de témoins : 1
Indice de crédibilité : 3
Indice d'étrangeté : 2
Classification : RR1

Michel Abrassart,
Jean-Luc Vertongen.

Dans peu de temps ils seront introuvables ...

Le stock des anciens numéros d'**Inforespace** s'épuise, il ne reste plus qu'une centaine de collections pour les années 72 et 73.

Hâtez-vous d'acquérir ces premières revues pour compléter votre collection.

Année **1972**, numéros 1 à 6 : FB 600,— (FF 85,—)

Année **1973**, numéros 7 à 12 : FB 600,— (FF 85,—)

Le montant de la commande est à verser au CCP 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international (**ne pas envoyer de chèque**).

2. Consulter respectivement les revues Inforespace n° 17, pp. 30-32, et n° 22, pp. 8-11.
3. Voir Inforespace n° 12, pp. 29-33.
4. Notamment coauteur avec Ion Hobana du livre « Les OVNI en U.R.S.S. et dans les pays de l'est », Ed. Robert Laffont.
5. Voir UFO INFO n° 33 (GESAG), pp. 3-6, ou L.D.L.N. n° 130, pp. 3-5.

Nouvelles internationales

Canada - Un humanoïde très agile

En hiver 73-74, la région de Georgian Bay, en Ontario, a connu sa petite « panique OVNI ». Pendant environ 3 mois, les récits d'observations nocturnes affluèrent, surtout dans le secteur de Boshkung Lake, où l'on signala l'atterrissage d'un étrange objet sur la surface gelée du lac. Cette région semble être d'un grand intérêt pour ces « visiteurs », car le 7 octobre 1975 fut marqué par une rencontre avec un humanoïde.

Laissons la parole au témoin, M. Robert A. Suffern, 27 ans, d'Utterson près de Bracebridge : « Il était environ 20 h 30 quand ma soeur Shirley, qui vit pas très loin de chez moi, me donna un coup de fil pour me dire que ma grange semblait être en feu. Je sortis, mais je ne vis rien d'anormal. Le bétail semblait tout de même assez remuant. Devant m'occuper du bébé, je ne pouvais me rendre sur place. Ma sœur vint donc à la maison et j'empruntai sa voiture pour me rendre à la grange. Arrivé là, rien de spécial à signaler. Quittant le sentier, je descendis la route et empruntai une route latérale. C'est alors que je vis l'engin en plein milieu de la route. Il avait la même couleur que le côté mat d'une feuille d'aluminium d'emballage (à noter que le témoin connaît bien ce genre de matériau qu'il utilise souvent pour ses propriétés d'isolation). La surface était irrégulière et ondulée. Aucun bruit, sinon celui du moteur de la voiture. Aucune lumière. J'accélérai et continuai mon chemin quand l'engin décolla. Je pris la route longeant le lac pour rentrer chez moi, quand je vis la créature sur le bord de la route. Elle pivota pour se diriger vers le pré en bordure de la route, sauta sans le moindre effort au-dessus de la barrière et disparut. La créature était trapue, large d'épaules. Les mouvements étaient similaires à ceux d'un singe ou d'un nain, le tout empreint d'une grande agilité. La tête était couverte par un « bocal » et de ce fait je ne pus voir le visage. Le costume d'une pièce avait une teinte argentée, cependant le « bocal » blanc ou plus pâle faisait contraste. »

Le témoin rentra chez lui. La TV était allumée, quand soudain le son disparut et l'écran s'obscurcit pendant quelques secondes. Le témoin sortit et vit derrière la grange une lumière orange fluorescente semblant suivre les contours du terrain pour se diriger vers le lac « Three Miles ».

Après bien des hésitations, le témoin appela la police provinciale de Bracebridge. Le témoin donna également l'information suivante : « Il y a une dizaine d'années, j'ai déjà vu un engin semblable survolant ma grange. »

Après avoir fait sa déposition à la police, M. Suffern fut assiégé par de nombreux coups de téléphone. Refusant tout interview, et regrettant amèrement d'avoir parlé de son aventure, il consentit néanmoins à recevoir M. McKay, correspondant du Canadian UFO Report, auquel il donna une description de l'engin :

« L'objet avait une hauteur d'environ 2,40 m à 2,70 et une largeur de 3,60 m à 3,80 m. Une mince bande sombre entourait toute sa structure en forme de soucoupe. L'engin reposait sur la route ou en était très près de la surface. » Les endroits où furent aperçus l'objet et la créature n'offraient rien de particulier. Notons cependant que Suffern a vu le petit humanoïde après le décollage de l'engin. Cela veut-il dire que l'appareil aurait abandonné, du moins provisoirement, l'un de ses occupants ?

Référence : « Flying Saucer Review », Vol. 22, n° 1, 1976, pp. 18-19.

Japon : un globe lumineux pompe de l'eau

L'action se situe à Tomakomai, petite ville industrielle sur la côte méridionale d'Hokkaido. Un jeune étudiant travaillait comme gardien de nuit dans une scierie où il vécut une étrange aventure. Voici son témoignage :

« Cela se passait en juillet 1973, mais j'ai oublié la date exacte. J'effectuais ma ronde en voiture. Il faut dire que l'endroit n'est guère plaisant la nuit. La ronde terminée, je ramena la voiture à son emplacement normal. Pour me relaxer, j'allumai la radio et fumai une cigarette. Sans penser à rien, je regardais le ciel très clair cette nuit-là. Tout à coup, un éclair traversa le ciel, une étoile filante ? La lumière réapparut au même endroit comme une petite ampoule que l'on aurait allumée, puis elle se mit, alternativement, à se dilater et à se contracter, en une suite de mouvements rapides pour finalement prendre la taille d'une balle de base-ball. Du moins c'est ce que je voyais, car je suppose qu'elle devait être plus grande, car à mon avis elle était assez loin. Revenu de ma surprise, je me mis à suivre les évolutions de l'OVNI.

La lumière effectua un mouvement de va-et-vient dans toutes les directions dans une zone qui, à l'œil nu, n'excédait pas un mètre. Soudain, l'objet effectua une descente en vrille et arriva juste au-dessus du dôme de la cimenterie, visible dans le lointain, il se mit à émettre, en direction du nord, ce qui ressemblait à des rayons intermittents de lumière verte. Non, je ne rêvais pas, ce n'était pas de la science-fiction. Après cet étrange manège, l'objet amorça une descente en direction de la baie tout en décrivant un grand arc à toute vitesse. De mon point d'observation, je pouvais voir la baie et tout ce qui s'y passait. C'est à ce moment que j'ai réalisé que la lumière était beaucoup plus proche de moi que je ne l'avais cru au début. La lumière s'arrêta à une vingtaine de mètres de la surface de la mer, quand de la partie inférieure de l'objet apparut une sorte de tube transparent comme du verre. Le bout du tube en touchant l'eau devint incandescent et se mit à pomper l'eau. Un léger son, ressemblant au bruit des cigales, accompagnait le mouvement du tube. Au bout de quelques minutes, l'opération de pompage fut terminée, mais la lumière demeura sur place, puis reprit son vol pour se rapprocher à quelque 50 m de moi.

J'étais paniqué, j'avais peur d'être attaqué par cet objet qui avait maintenant la taille d'un ballon de volley. L'intensité de la lumière avait diminué. Je remarquais ce qui ressemblait à une rangée de petites fenêtres au centre de l'objet. Une ombre se profila à l'une de ces fenêtres, je vis également à deux fenêtres plus à droite, deux autres silhouettes très petites mais trop déformées pour évoquer des formes humaines. Je me suis mis à pleurer, la tête cachée dans les mains reposant sur le volant. J'avais l'impression d'être pieds et poings liés. Essayant une nouvelle fois d'observer l'objet, je vis sur le côté trois ou quatre autres objets similaires au premier. Tout à côté d'eux, quelque chose ressemblant à trois fûts d'essence mis bout à bout dans le sens de la longueur, silhouette brun foncé ou noirâtre qui planait sans bruit. Puis les boules incandescentes furent comme aspirées par ce grand objet qui prit de la vitesse pour disparaître au nord aussi vite qu'une étoile filante. La radio émit des sons incompréhensibles et je ressentis de violents maux de tête. Cette observation a dû certainement durer une bonne dizaine de minutes. »

M. Jun-Ichi Takanashi, président du groupe japonais « Modern Space Flight Association », qui a transmis ce rapport à FSR, établit une comparaison avec deux autres cas similaires résumés ci-après :

— Le premier cas survint en Colombie Britannique, Canada, par un matin ensoleillé de juillet 1965. M. J. Hembling, géologue, et son collègue virent un objet en forme de champignon effectuer une descente pour s'arrêter à moins de 15 m de la surface d'un petit lac. Venant de la partie inférieure de l'objet, une sorte de tuyau plongea dans l'eau où il demeura environ 8 minutes avant d'en ressortir. L'objet reprit son vol aussitôt après.

— Le second cas eut lieu le 9 avril 1970 sur une route menant à Langenschlemmern, Wurtemberg (RFA). Cet après-midi là, M. Max Krauss, 65 ans, électricien en retraite, aperçut une petite boule transparente d'environ 40 cm de diamètre flottant à quelque 150 mètres de lui. S'arrêtant sur le bord de la route, l'objet projeta un tuyau dont l'extrémité plongea dans l'eau de pluie coulant le long de la chaussée. L'objet resta dans cette position pendant « quelques instants », puis retira le tuyau et s'éloigna.

Alain Stercq.

Références : « Canadian UFO Report », Vol. 3. n° 6. 1975; et « UFO Investigator ». décembre 1975 et février 1976.

A l'Ouest, rien de nouveau ...

A l'Ouest, rien de nouveau, ou encore : « Comment parler d'ufologie quand on n'y connaît rien ». Quand on lit un article de presse sur les OVNI, on est tantôt pris d'un fou-rire, tantôt c'est plutôt la déception, et souvent on est heureux de constater une certaine objectivité retrouvée. Parfois, malheureusement, on frise la colère violente. Récemment, la revue « Science » publiait dans son numéro du 20 août 1976 (Vol. 193, pp. 662-663), sous la signature anonyme d'un certain C.H., un article qui nous a fait à la fois beaucoup sourire et qui, plus souvent, nous irrita. Aussi, nous n'avons pas résisté au « plaisir » de vous communiquer le brillant résultat d'un journaliste qui ne connaît rien au sujet qu'il évoque, mais qui en parle quand même, chaque profession ayant ses exigences :

« Les Archives Nationales ont récemment acquis les dossiers de l'U.S. Air Force concernant le projet « Blue Book », cette étude qui dura vingt

ans et qui fut menée pour déterminer si les objets volants non identifiés étaient réels ou non. Le projet prit fin en 1969 après que le gouvernement eût décidé qu'aucun des 12 618 cas investigués n'indiquait la présence de véhicules extraterrestres dans l'atmosphère terrestre.

» La collection de ces documents est à la disposition de tous les chercheurs, à condition que ceux-ci viennent la consulter sur place, au Maxwell Field (Alabama). Aujourd'hui, aux Archives, quiconque peut ainsi se rendre compte par lui-même de ce qui reste de toute l'excitation provoquée par l'affaire des OVNI (qui commença par la « première » observation en 1947, au-dessus du Mont Rainier) : coupures de presse, lettres griffonnées, papiers techniques divers, dessins, des photographies salies, et des morceaux de déchets prélevés sur des sites d'atterrissages allégués.

» Le matériel représente environ 1 m³ de dossiers écrits, de photos, quelques douzaines d'échantillons, de nombreuses bandes magnétiques et 39 films. Tout, sauf les bandes, les films et les échantillons, a été répertorié sur des microfilms. L'U.S. Air Force a effacé tous les noms de ceux qui ont contribué à accumuler ce matériel, mais d'autre part, les dossiers sont complets, aucune censure n'étant intervenue. A en juger par la brève visite que l'équipe de « Science » a faite, il s'agit là d'un amoncellement de matériaux que seul un passionné d'OVNI doit pouvoir apprécier.

» Les échantillons récoltés, à peine quelques dizaines en tout, ont tous été identifiés par les scientifiques comme ayant une origine parfaitement terrestre : quelques filaments très petits qui sont utilisés pour brouiller la réception sur les écrans radar, deux petits morceaux d'un résidu de nylon de forme étrange, une grande sphère étrange qui s'avéra être utilisée pour nettoyer les tuyaux, un morceau de roche volcanique, quelques grains de saletés ménagères, une pointe de flèche (que le témoin du cas prétend avoir vu se plier quand il décocha une flèche en direction d'un visiteur extraterrestre), une mystérieuse petite boule identifiée comme appartenant à un stick de déodorant corporel, etc...

» Ensuite, il y a aussi des centaines de photographies. Elles représentent des lumières dans le ciel, des objets en forme de tache, d'autres

en forme de disque ou de cigare, les contours flous de ce qui a dû être un casque, etc... La plupart de ces clichés sont des faux évidents, tel celui où une goutte d'encre noire a visiblement été déposée sur la pellicule. Il y a des photos montrant comment d'autres photos ont pu être fabriquées par double exposition d'une forme éclairée sur un ciel sombre, et l'image d'une fissure dans le sol où une soucoupe s'est soi-disant posée. Il faut ajouter que les photographies de soucoupes volantes ne sont jamais claires. Dans la collection de films, il y a deux documents réalisés vers l'année 1965, et quelques courts films en 8 mm. L'un d'entre eux, par exemple, montre deux lumières se déplaçant sur le ciel nocturne alors qu'un tas de petits points lumineux mobiles (des lucioles ?) ainsi qu'un papillon (ou un oiseau) volent tout autour...

» Les informations recueillies sur microfilms concernent des milliers de coupures de presse, des lettres griffonnées illisibles, des dessins, des diagrammes, et plusieurs copies des rapports d'enquête officielle que l'U.S. Air Force demandait aux témoins de compléter. Ce rapport d'enquête comporte 7 pages dans lesquelles le témoin devait décrire toutes les conditions de son observation. Une des questions demandait en substance : « Comparez l'éclat de l'objet avec celui d'un objet connu », et un des témoins a répondu : « Plus sombre que Mars et plus brillant qu'une couleur orange foncé ». Un autre témoin raconte que son OVNI était « en forme de cigare avec des lumières tournant autour de son axe ». A une autre question demandant de préciser si l'objet s'était déplacé derrière quelque chose durant l'observation, un témoin a répondu que « l'OVNI s'était déplacé derrière l'endroit où il était ». On peut se demander s'il l'avait vu auparavant.

» Il est facile d'imaginer que l'U.S. Air Force a perdu ses cheveux à tenter de mettre un peu d'ordre à partir de tels témoignages. Mais il ne fait cependant pas de doute que cet ensemble hétéroclite représente une véritable mine d'or pour les fans des OVNI qui pourront encore l'exploiter pendant plusieurs années. Ceux qui cherchent à découvrir de nouveaux aspects au phénomène trouveront dans ce travail comme un défi parce que les informations sont uniquement classées chronologiquement, sans aucune précision sur le type d'observation, les constatations, l'iden-

tité des témoins, l'heure, l'endroit, etc..

» Les dossiers renferment ainsi les informations provenant de 12 618 cas, 707 d'entre eux restant inexplicables (N.d.I.R. : c'est nous qui soulignons). L'année la plus importante au point de vue des observations fut 1952 avec 1 501 rapports. Il y eut plus de 1 000 rapports pour 1957 et 1966. Seulement 146 rapports ont été consignés pour 1969, la dernière année du projet « Blue Book », et il faut préciser qu'un seul des objets signalés cette année-là est resté non identifié. Selon les services officiels des Archives Nationales, la collection de ces dossiers a attiré plusieurs visiteurs depuis qu'elle est devenue accessible au public le 14 juillet 1976. A tout moment, il y a au moins une douzaine de personnes qui compulsent fébrilement les données sur les cas d'OVNI répertoriés sur les microfilms. Parmi eux, il y a quelques élèves des classes supérieures voulant faire mentir la légende selon laquelle ils aimeraient se complaire dans la torpeur intellectuelle. Il y a aussi un très sérieux professeur de sciences venu de la Caroline du Sud pour préparer un ouvrage sur « la morphologie des OVNI ».

» L'intérêt de la population pour les OVNI est cyclique et il semble bien que pour le moment, on soit dans le creux de la vague. Il y a peut-être une demi-douzaine d'organisations à travers le pays qui se préoccupent d'étudier le phénomène, mais aucune n'atteint un nombre supérieur à 5 000. La quantité de personnes croyant aux « soucoupes volantes » continue d'ailleurs, selon un sondage de l'Institut Gallup, d'avoisiner les 6 % de la population adulte. Bien que l'U.S. Air Force se soit attachée presque exclusivement à l'étude de la réalité physique des objets signalés, on peut se demander — et il est probable que ce soit là la bonne voie — si les recherches les plus prometteuses ne sont pas celles qui étudieraient plutôt les aspects du comportement — ou la subjectivité des témoins — lors des observations d'OVNI.

» Donald I. Warren, par exemple, un sociologue de l'Université du Michigan, propose une théorie selon laquelle les personnes qui rapportent avoir observé des soucoupes volantes souffrent d'un « état d'inconfort », ils appartiennent à des types sociaux marginaux dont la vie ne s'inscrit pas dans un contexte consistant et qui recherchent dès lors l'idée d'autres mondes meilleurs quelque

part ailleurs. Lester Grinspoon, un psychiatre du Mental Health Center du Massachusetts, a émis pour sa part toute une série d'interprétations psychoanalytiques. Le fameux cas de Barney et Betty Hill (sujet du livre « Unfinished Journey »), au cours duquel le couple prétendit avoir été enlevé à bord d'un vaisseau de l'espace, a ainsi été interprété par Grinspoon. Ce dernier croit qu'il s'agit d'une sorte de « folie à deux » entre une épouse dominatrice et passionnée d'OVNI et son mari, du genre « poule mouillée ». L. Grinspoon a également écrit un article où il avance que les visions de soucoupes volantes sont des manifestations du « phénomène d'Isakower » au cours duquel le témoin subit une régression mentale complexe. C'est ainsi qu'au travers de l'objet décrit, le témoin croit retrouver la poitrine maternelle. La plupart des objets, note encore Grinspoon, sont soit de forme cigaroïde (un rappel du pénis) ou ronde (le souvenir de la poitrine, symbole de la femme et de la maternité).

» En toute équité, il faut reconnaître que la plupart de ceux qui s'intéressent aux OVNI ne s'accrochent pas à la théorie des soucoupes volantes extraterrestres : ils pensent seulement qu'il se passe « quelque chose » que la science n'a pas encore pu expliquer. Afin d'apporter plus de rigueur scientifique dans l'étude des OVNI, quelques personnes intéressées par cette question — du sceptique Philip J. Klass, un des responsables de la revue « Aviation Week and Space Technology », jusqu'à l'astronome J. Allen Hynek, qui croit que les OVNI représentent quelque chose d'inconnu — ont formé le « Comité pour l'Etude Scientifique du Paranormal et des Autres Phénomènes ». Ils éditent un bulletin d'information, l'« International UFO Reporter », qui est sensé être une source d'information objective afin de tempérer les rapports enflammés et trop enthousiastes des organisations ufologiques et des publications comme le « National Enquirer ». Hynek prépare également un ouvrage sur le dossier « Blue Book », en traitant plus particulièrement de ces 701 cas qui demeurent inexplicables. » Même si la science sort des sentiers battus pour élucider tous ces mystères, il semble bien cependant que les OVNI seront toujours des nôtres; car si bien des scientifiques peuvent approcher et découvrir certains coins cachés de la réalité, ils ne peuvent pas encore aborder sur les épaves errantes qui sillonnent l'esprit humain. »

On nous écrit ...

Voilà ce que M. C.H. de « Science » pense du problème des OVNI. Fort bien, et nous sommes suffisamment tolérants pour accepter toute opinion divergente de la nôtre en ce domaine. Encore faut-il qu'il y ait des arguments et que l'avis de notre adversaire s'appuie sur des faits précis. Or que trouvons-nous dans cet article ? Des lieux communs, des erreurs grossières (on parle d'« Unfinished Journey », le « Voyage sans fin », au lieu d'« Interrupted Journey », le « Voyage interrompu », écrit par John Fuller), les éternelles moqueries sur les témoins, et pour couronner le tout, vouloir interpréter à tout prix le phénomène OVNI en supposant que celui-ci n'est qu'un mythe né de l'imagination malade des hommes de la deuxième moitié du siècle.

Un tel article, paru dans n'importe quelle autre revue, n'aurait guère attiré notre attention, mais quand nous lisons de telles lignes dans une revue aussi réputée que « Science », notre sentiment est plus proche de la stupéfaction que de l'hilarité. Ainsi, en 1976, après tous les efforts que, dans le monde entier, certains scientifiques courageux (ou tout simplement honnêtes) ont prodigués, il est encore des journalistes scientifiques qui ne connaissent rien au dossier des OVNI. Et, ce qui est plus grave encore, qui ne veulent pas en prendre connaissance parce qu'une autorité supérieure (en l'occurrence l'U.S. Air Force) l'a déjà fait et que leur conclusion est que toute l'histoire des OVNI n'est que du « vent ». N'épiloguons pas, car nous entrerions dans le jeu d'une polémique que nous sommes les premiers à blâmer. Et pour conclure sur une note gaie, l'équipe de « Science » pourrait dire aux responsables de l'U.S.A.F., en parodiant S. Gainsbourg : « Vous connaissez le problème des OVNI, nous non plus ! ». Encore faudrait-il savoir maintenant si nous devons sourire de cette boutade ou nous en irriter.

Michel Bougard.

M. José Ansiaux, de Beersel, nous adresse une lettre dans laquelle il commente l'étude de Michel Carrouges sur l'affaire Betty et Barney Hill, et plus précisément la carte du ciel livrée à cette occasion (Les invariants du schéma Hill, Infoespace n° 29, pp. 5-18). En voici le contenu.

« Vous avez estimé (Infoespace n° 29, p. 24) que l'interprétation originale donnée par M. Michel Carrouges de la carte redessinée par Mme Betty Hill constituait une nouvelle véritable bombe. C'est bien, en effet, la première impression que procure son astucieuse argumentation. J'estime toutefois qu'à y regarder de plus près, son interprétation apparaît comme de moins en moins convaincante.

A la lecture des trois numéros d'Infoespace qui étudient cette affaire, on apprend, en effet, que Mme Hill, en jetant les yeux sur la carte qui lui a été présentée, a tout d'abord été frappée par une multitude de points — les uns petits comme des têtes d'épingle, d'autres grands comme une pièce de monnaie — parsemés sur cette carte et dont certains étaient reliés par des lignes courbes.

Voilà donc d'après M. Carrouges, ce qu'elle se remémorerait d'une carte routière des USA dont il nous soumet une reproduction. Or, que voyons-nous sur cette carte routière : un enchevêtrement inouï de lignes allant dans tous les sens et d'innombrables mots imprimés en majuscules de tous les côtés. Les « points », quant à eux, se présentent comme étant d'importance tout à fait secondaire : en général peu visibles, ils sont pratiquement tous de la même dimension. N'est-il pas dès lors inconcevable que le schéma Hill révélé par voie d'hypnose — s'il devait s'agir d'une carte routière — ait d'abord fait jaillir cet ensemble de points dans lesquels Mme Hill voit des étoiles ?

Quant à établir une identification entre son schéma et les voies express de la carte routière, c'est impardonnable de vouloir y arriver, comme le fait M. Carrouges, à force de coups de pousse. Quelles acrobaties mentales doit-il, pour ce faire, prêter à Mme Hill ! L'exception confirme la règle, dit-on (indûment), et ici ce sont bien une suite d'anomalies flagrantes qui doivent renforcer l'argumentation.

Un détail important : où trouve-t-on, sur la carte routière, entre Rockfort, Rock Island et Chicago, ce triangle de trois points hors lignes qui s'est enregistré dans la mémoire de Mme Hill ? Nulle part. Epinglons aussi cette perle (Infoespace n° 29, p. 11, 17ème ligne de la colonne de gauche) : «... Nous ne tenons pas compte de deux tronçons minimes qui partent de Chicago (C) mais que le schéma laisse tomber ... ». Ce « que le schéma laisse tomber » est adorable comme pétition de principe.

Venons-en au « livre » ramené par M. Carrouges à un Road Atlas aux noms de lieux alignés en colonnes « qui se lisent de haut en bas ». Hélas

pour vous, M. Carrouges, toute page, fusse-t-elle réduite aux dimensions d'une colonne, continue à se lire de gauche à droite (même s'il ne s'agit que des caractères formant un seul mot). Or Mme Hill précise (Inforespace n° 4, p. 28) que les signes semblaient monter et descendre, que ce n'était pas de l'anglais, etc.. Le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est totalement différent. Mais, sans doute, plus il y a de différences entre deux choses, plus cela incite M. Carrouges à les identifier pour faire accepter son interprétation. Les extrêmes se touchent, n'est-il pas vrai, et certains, à longuement ratiociner, finissent par confondre l'amour et la haine.

L'argumentation de M. Carrouges, toute riche qu'elle soit, m'a fait penser à celle à laquelle recourt un certain M. Menzel pour donner une réponse « naturelle » à tout... Je souhaite ne plus apercevoir ce M. Menzel en filigrane dans les prochains écrits de M. Carrouges. »

Réponse de Michel Carrouges :

Il est évident que la carte de Road Atlas est beaucoup plus complexe que le schéma Hill. Ainsi existe-t-il des différences dans la présentation des points. ~~De~~ même les deux tronçons courts partant de Chicago n'ont pas d'équivalent (j'avais moi-même souligné cette exception au parallélisme, c'est exactement le contraire d'une pétition de principe). En sens inverse, il est certain que le schéma Hill contient des points isolés qu'il paraît difficile ou impossible d'identifier par rapport à la carte de Road Atlas, par exemple le triangle que M. Ansiaux situe très justement entre Rockfort, Rock Island et Chicago.

Quant au « livre », je complète bien volontier ce que j'avais sans doute trop abrégé. En lisant la revue Inforespace, on peut observer que la plupart des articles sont composés sur 2 colonnes allant de 52 lignes de 43 signes, à 64 lignes de 48 signes, toutes ces lignes étant **normalement remplies**. Au contraire, sur le Road Atlas, à côté des cartes, les textes sont composés soit sur 1 à 4 colonnes de 207 lignes de 18 signes, soit sur 21 colonnes de 19 lignes de 18 signes, toutes ces lignes étant **inégalement remplies** et n'atteignant que rarement le maximum.

Pourquoi cette différence typographique si caractéristique ? Parce que l'article d'une revue est constituée par une **succession de phrases continues** destinée à la **lecture courante**, en allant du haut à gauche jusqu'en bas à droite, tandis que l'index d'une carte n'est composé que de **noms isolés et de références**, dont on parcourt rapide-

ment le **classement alphabétique**, de haut en bas, sur la même colonne — du doigt (l'index) et de l'œil — pour retrouver le nom qu'on cherche et le situer sur la carte. Bref, tout est interdépendant : la structure typographique, la fonction du texte par rapport à la carte, et le sens de la manœuvre dans la lecture alphabétique qui s'opère tantôt de haut en bas, tantôt de bas en haut, quand on consulte un index. Même Mme Hill a bien déclaré que ce n'était pas de l'anglais. Mais tout témoin, même un excellent témoin comme Mme Hill, peut se tromper, surtout quand il n'apporte aucune précision à l'appui de son interprétation et plus encore quand il est dans l'état oniroïde de l'hypnose.

Essayons de conclure, en l'état actuel :

1. A notre point de vue le progrès dans la recherche des soucoupes volantes a pour moteur une intense conviction, mais cette conviction ne peut être efficace si elle n'est pas contrebalancée par le frein indispensable qu'est une égale conviction de la nécessité d'une critique systématique de tous les témoignages.
2. Pour avancer dans cette voie, il importe d'écarter tout ce qui personnalise le débat et d'analyser dans les témoignages les **traces mentales** d'un OVNI, comme un chimiste analyse des **traces matérielles** sur le sol. Signalons à ce propos que l'article en cause ne présentait que les conclusions finales d'une longue analyse de l'odyssée de M. et Mme Hill.
3. Le problème décisif est donc celui de la méthode des groupes de transformation.

On a remarqué que notre actuel contradictoire n'a soulevé que des objections isolées, périphériques, sans mettre en cause la structure fondamentale du réseau des invariants. Mais laissons naturellement la question en suspens.

Si quelque chercheur peut reprendre la même méthode, et s'en servir pour démontrer l'inanité de notre démonstration géographique, authentifier un de ces schémas astronomiques, celui de Marjorie Fish par exemple, par conséquent le schéma Hill et le dialogue à l'intérieur du vaisseau cosmique, il ferait faire un admirable progrès à l'identification des Extraterrestres.

Dans une telle hypothèse, nous nous serions trompés dans l'application, mais pas en introduisant cette méthode dans la recherche.